

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À TROIS-RIVIÈRES

**CONTEXTE D'ADOPTION AU SEIN DU PROGRAMME BANQUE-MIXTE :
FACTEURS FAVORABLES ET NUISIBLES LIÉS À LA PARENTALITÉ D'ACCUEIL**

**ESSAI PRÉSENTÉ
COMME EXIGENCE PARTIELLE DE LA
MAITRISE EN PSYCHOÉDUCATION**

**PAR
JONATHAN DUBÉ**

MAI 2024

Université du Québec à Trois-Rivières

Service de la bibliothèque

Avertissement

L'auteur de ce mémoire, de cette thèse ou de cet essai a autorisé l'Université du Québec à Trois-Rivières à diffuser, à des fins non lucratives, une copie de son mémoire, de sa thèse ou de son essai.

Cette diffusion n'entraîne pas une renonciation de la part de l'auteur à ses droits de propriété intellectuelle, incluant le droit d'auteur, sur ce mémoire, cette thèse ou cet essai. Notamment, la reproduction ou la publication de la totalité ou d'une partie importante de ce mémoire, de cette thèse et de son essai requiert son autorisation.

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À TROIS-RIVIÈRES
MAITRISE EN PSYCHOÉDUCATION (M. Sc.)

Direction de recherche :

Lyne Douville

Prénom et nom

Directeur de recherche

Comité d'évaluation :

Lyne Douville

Prénom et nom

directeur ou codirecteur de recherche

Claire Baudry

Prénom et nom

Évaluateur

Sommaire

Le programme d'adoption Banque-mixte (PBM) au Québec offre l'opportunité aux parents portant le désir d'adoption d'accueillir un ou des enfants retirés à leurs parents biologiques en vertu de la Loi sur la protection de la jeunesse. Le jugement d'adoption n'est pas garanti. Toutefois, le nombre d'enfants qui font un retour dans leur famille biologique demeure très faible. La revue scientifique sur le sujet permet néanmoins de constater que le processus afin de devenir parent au sein du PBM comporte plusieurs défis pouvant nuire à l'expérience parentale. En effet, le contexte particulier dans lequel se déroule cette parentalité oblige la famille d'accueil Banque-mixte (FABM) à faire face à des épreuves auxquelles d'autres parents ne seront jamais confrontés. Il s'avère donc pertinent de mieux identifier celles-ci ainsi que les ressources disponibles afin d'être en mesure de mieux accompagner le parent d'accueil afin qu'il puisse se réjouir d'une expérience parentale plus satisfaisante. Cet essai s'inspire donc du modèle théorique écosystémique proposé par Lacharité *et al.* (2015) afin d'établir quels sont les facteurs favorables et nuisibles à la parentalité d'accueil en contexte d'adoption au PBM. Le présent travail a permis de recenser 14 articles abordant les différents enjeux entourant les FABM appartenant aux caractéristiques personnelles du parent d'accueil et aux caractéristiques sociales et culturelles. Ces résultats permettent ensuite d'établir les principaux déterminants de la parentalité d'accueil au PBM ainsi que des pistes d'interventions pouvant mieux soutenir les FABM.

Table des matières

Sommaire	iii
Liste des figures	v
Liste des tableaux	v
Remerciements	vi
Introduction	1
Cadre conceptuel	4
La parentalité.....	4
L'expérience parentale.....	5
La pratique parentale	5
La responsabilité parentale	6
Les déterminants de la parentalité	6
Attachement et séparations précoces	8
La parentalité et le caregiving.....	9
Parents adoptifs.....	10
Méthode.....	11
Résultats	14
Caractéristiques personnelles du parent d'accueil	14
Stress parental.....	14
Devenir parent	17
Caractéristiques sociales et culturelles.....	20
Collaboration entre la famille d'accueil et la famille d'origine.....	20
Soutien formel	23
Discussion	28
L'expérience parentale en contexte d'adoption	30
L'incertitude	30
Les défis de la collaboration avec la famille d'origine.....	31
Histoire parentale des parents d'accueil	33
La pratique parentale et la responsabilité parentale en contexte d'adoption	35
Politiques publiques et programmes.....	35
Conclusion.....	36

Références37
Appendice A.....41

Liste des figures

Figure 1 Théorie et cadre conceptuel écosystémiques de la parentalité	4
Figure 2 Méthode de recherche pour la base de données Érudit.....	11
Figure 3 Méthode de recherche pour la base de données.....	12
Figure 4 Méthode de recherche	13

Liste des tableaux

Tableau 1 Facteurs aidants et nuisibles à la parentalité en contexte d'adoption au PBM.....	28
Tableau 2 Centratons en contexte d'adoption au programme Banque-mixte	37

Remerciements

La rédaction de cet essai fut possible grâce à la contribution et le soutien de plusieurs personnes avec lesquelles j'ai eu la chance d'accomplir mon parcours universitaire en psychoéducation. D'abord, j'aimerais remercier ma directrice de recherche, Madame Lyne Douville Ph.D, professeure au Département de psychoéducation et travail social à l'Université du Québec à Trois-Rivières. Sa rigueur et son dévouement pour la recherche ont été pour moi des ingrédients essentiels à mon engouement pour les différents projets réalisés en sa collaboration. Je tiens également à souligner mon appréciation pour ses compétences tant au niveau de l'évaluation psychoéducative que sur plan clinique. Merci d'avoir cru en mes idées et mes ambitions tout au long de mon parcours.

Je tiens également à souligner le support de l'ensemble des collègues que j'ai pu côtoyer au fil des dernières années. C'est grâce à chacun de ces précieux souvenirs en votre compagnie que j'ai réussi à persévérer et me rendre jusqu'ici. Une expérience inoubliable et formatrice lors de laquelle divers enseignants et chargés de cours m'ont aussi permis de me développer en tant que professionnel.

Bien entendu, j'aimerais offrir toute ma reconnaissance à l'ensemble de mes proches, dont mes parents. Vous êtes pour moi des sources d'inspiration au quotidien et votre soutien est inestimable. Un merci tout particulier à mon amoureuse. La meilleure des copilotes avec laquelle chacune de mes aventures s'avère plus que formidable. C'est grâce à toi que je réussis à devenir la meilleure version de moi-même et que j'exercerai bientôt la profession de psychoéducateur. Ce sera maintenant à mon tour d'être ton plus grand allié afin d'atteindre cet objectif.

Sic parvis magna

Introduction

L'expérience de la parentalité au Québec est une réalité qui, de manière générale, se révèle comme étant une positive et enrichissante. Cependant, celle-ci peut présenter également d'innombrables défis pour les mères et les pères. Être un parent c'est un devoir constant qui demande de multiplier les efforts afin d'assurer le bien-être et le développement de ses enfants. Pour les familles en contexte de vulnérabilité, on pourrait comparer la réalisation de ce projet à une vraie course à obstacles ou même un champ de mines (Lacharité *et al.*, 2015). Un tel contexte familial suscite un questionnement afin de déterminer à quoi réfère la notion de vulnérabilité. Ce concept largement utilisé au sein de la littérature demeure, malgré tout, imprécis et vague pour les chercheurs. Certains auteurs présentent l'idée que ce terme permet de mieux identifier et comprendre ceux qui, pour des motifs intrinsèques ou extrinsèques, sont fragilisés et ne sont pas en mesure de résister à la menace, d'affronter l'adversité ou d'accomplir une épreuve (Lacharité et Milot, 2021).

Au Québec, c'est la situation de plus de 42 449 enfants qui ont été pris en charge par la protection de la jeunesse en 2021-2022 (Directeurs de la protection de la jeunesse, 2022). Au sens de la loi de la protection de la jeunesse (LPJ), il est nécessaire de mettre tous les efforts en place afin de permettre à l'enfant de demeurer dans son milieu familial. Cependant, un nombre significatif d'enfants pour qui leur situation familiale compromet leur sécurité ou leur développement devront vivre un placement en milieu substitut au cours de la clarification de leur projet de vie. La famille d'accueil (FA) est considérée comme étant le milieu de vie le plus souvent privilégié (Joly *et al.*, 2022). Lorsqu'un enfant doit être hébergé dans un autre milieu que celui de sa famille d'origine (FO), il est confié à une FA dans 50 % des cas (Directeurs de la protection de la jeunesse, 2022). Dans ces situations, les parents d'accueil (PA) jouent un rôle éducatif et thérapeutique important auprès de l'enfant afin de lui offrir une réponse à ses besoins tant émotionnels, matériels et éducatifs et ce, tout long de leur placement (Dozier *et al.*, 2013 ; Dallos *et al.*, 2015). Afin d'accomplir cette mission, les PA doivent s'appuyer sur leurs ressources intrinsèques et extrinsèques pour répondre aux exigences d'être une FA (Berrick et Skiveness, 2012 ; Cooley *et al.*, 2019). Selon le modèle théorique d'Abidin (1992), les donneurs

de soins évaluent de manière subjective différentes variables environnementales, personnelles et comportementales qui sont liées à leur rôle parental. Ils qualifient également si l'influence de celles-ci sur leur parentalité est néfaste ou bénéfique. Cette perception agit significativement sur le niveau de stress parental vécu et influence la mobilisation des compétences parentales. Au moment où les exigences parentales deviennent trop élevées ou menaçantes puisque les ressources semblent insuffisantes, les parents peuvent ressentir des doutes face à leurs capacités et leurs compétences à exercer leur rôle parental ainsi qu'éprouver davantage de stress parental (Molano *et al.*, 2023).

Les familles d'accueil se divisent en trois catégories au Québec soit la famille d'accueil régulière (FAR), soit la famille d'accueil de proximité (FAP) où le parent d'accueil détenant un lien significatif avec l'enfant, ou encore la famille d'accueil de type Banque-mixte (FABM) présentant une motivation d'adoption. Les parents de FABM doivent être confrontés au statut de FA lors de la clarification du projet de vie de l'enfant (Joly *et al.*, 2022). Le type FABM comporte des défis semblables à la FAR ou le FAP. Toutefois, l'expérience parentale au sein du PBM comporte des enjeux bien différents des autres types de FA. Le placement en FABM n'est pas un aller simple vers l'adoption. En effet, tout comme le souligne Martine Scarlett, directrice de la protection de la jeunesse provinciale Mauricie et Centre-du-Québec, « C'est la famille d'accueil qui prend le risque de voir repartir l'enfant » (citée dans Houle, 2023, p. 1).

Les FABM doivent se positionner dans l'espace familial et parental de l'enfant. Dans ce contexte, la « parenté d'accueil ne se substitue pas à la parenté d'origine, elle s'élabore à côté de la parenté d'origine. » (Potin, 2014, p. 70) Chapon (2011) illustre le placement de l'enfant en tant que suppléance familiale. En effet, la FA supplée la FO, mais elle ne la remplace pas. L'auteure définit quatre types de placements possibles, dont celui de la suppléance partagée. Elle la décrit comme étant des situations dans lesquelles la FA et la FO reconnaissent la nécessité de l'autre. Elles partagent les fonctions parentales, éducatives et affectives. L'enfant développe des liens affectifs avec la FA et il développe de nouveaux rapports avec sa FO. Il y a coéducation (Chapon, 2011). Il devient donc difficile pour le parent d'accueil d'apprécier et de profiter de l'entièreté de

l'expérience de la parentalité comme pourrait le faire un parent biologique. Ces parents sont alors confrontés à un deuil de l'exclusivité auprès de l'enfant. Cependant, il demeure important de maintenir ce lien d'affiliation en raison de ses effets bénéfiques pour le développement de l'enfant. L'ouverture des parents d'accueil aux contacts entre l'enfant et sa FO serait un facteur de protection prédisant une meilleure régulation des émotions chez l'enfant placé en âge préscolaire (Brenning *et al.*, 2012). Le maintien du lien entre l'enfant et sa famille biologique permet aussi répondre au besoin d'information du jeune sur son historique familiale et des circonstances de l'adoption. Il permet de soutenir la double appartenance de l'enfant (Collings *et al.*, 2020).

Cet essai s'intéresse d'abord aux facteurs favorables et nuisibles liés à la parentalité d'accueil au sein dans un contexte d'adoption en Banque-mixte. Il vise également à mieux outiller l'intervenant afin de lui permettre d'ajuster ses interventions et maximiser les compétences parentales dans son accompagnement auprès de la FABM. Afin de faciliter la compréhension du sujet de recherche, un cadre conceptuel sera présenté dans la section suivante. Ensuite, la méthode de recherche avec laquelle les différents articles scientifiques ont été sélectionnés sera détaillée. L'ensemble des articles retenus seront par la suite décrits analysés et critiqués. Enfin, ce processus permettra d'entamer une discussion sur le sujet de recherche et d'en tirer des conclusions.

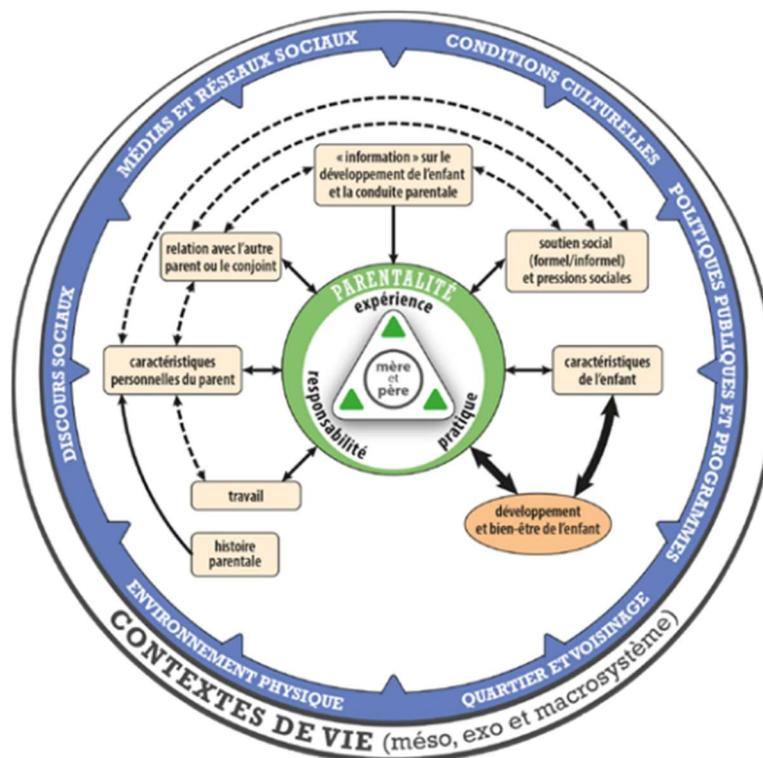
Cadre conceptuel

La parentalité

Le concept de parentalité constitue une expérience qui pour les chercheurs demeure complexe à illustrer. En effet, il est possible d'aborder ce thème sous plusieurs angles ou dimensions qui la plupart du temps s'influencent entre elles. Toutefois, des chercheurs provenant de la France ont choisi de se pencher sur le sujet afin d'en dégager les principales composantes qui caractérisent la parentalité. Houzel (2002) illustre ce concept en dégagant trois axes interdépendants soit : l'expérience parentale, la pratique parentale et la responsabilité parentale. Selon Sellenet (2023), ces axes demeurent pertinents afin d'analyser la parentalité tout en tenant compte des contextes sociaux, et ce, particulièrement dans le cadre des familles en grande difficulté. Ceux-ci seront brièvement décrits lors des sections suivantes. Les déterminants de la parentalité seront également abordés. Ceux-ci permettront de mieux saisir le cadre conceptuel de l'*initiative Perspectives parents* (voir Figure 1). Ce cadre servira à l'analyse des différents articles retenus pour cet essai et qui permettra d'établir les facteurs favorables et nuisibles à la parentalité d'accueil en contexte d'adoption au PBM (Lacharité *et al.*, 2015).

Figure 1

Théorie et cadre conceptuel écosystémiques de la parentalité



L'expérience parentale

L'expérience parentale représente les pensées et les sentiments en lien avec l'exercice de son rôle de parent auprès d'un enfant (Lacharité *et al.*, 2015). En d'autres mots, cet axe fait référence à la subjectivité du parent tant consciente qu'inconsciente dans l'accomplissement de ses rôles parentaux (Houzel, 2002). On peut y inclure les attitudes, les croyances et les valeurs parentales, la satisfaction parentale, le sentiment d'efficacité parentale, le stress parental et la détresse parentale. C'est également au sein de cette composante qu'on identifie certains aspects liés à la coparentalité tels que le besoin d'être soutenu ou bien le sentiment de faire équipe avec une autre personne pour répondre aux divers besoins de l'enfant qui évolue dans différents milieux. L'expérience s'applique tant à la dimension affective (ce qu'il ressent et comment il peut y faire face) que la dimension cognitive (ce qu'il sait sur son rôle et le développement de son enfant) du parent qui réalise la mission d'élever un enfant (Lacharité *et al.*, 2015).

La pratique parentale

La pratique parentale réfère aux comportements et aux interactions du parent (Lacharité *et al.*, 2015). Ce sont les tâches quotidiennes que les parents doivent accomplir auprès de l'enfant. Les échanges entre parents et enfants se divisent en trois catégories distinctes (Houzel, 2002). Lacharité et ses collègues (2015) illustrent ces éléments. Ils précisent d'abord les formes d'engagement du parent dans les interactions avec son enfant telles que la sensibilité parentale, la proximité parentale, le contrôle parental, le style d'autorité parentale, etc. Ils complètent avec la disponibilité physique et psychologique du parent afin de répondre aux divers besoins de l'enfant tels qu'avoir des routines, un environnement sécuritaire, de l'attention et une réponse adéquate aux besoins développementaux. Ils concluent avec les actions indirectes du parent pour organiser la vie de l'enfant et assurer son bien-être telles que concilier le travail et la famille ou bien choisir un milieu de garde envers qu'il a confiance (Lacharité *et al.*, 2015).

La responsabilité parentale

La responsabilité parentale est un domaine qui transcende l'individu. Il peut s'expliquer par le sens juridique en référant aux droits parentaux ainsi que par la réponse du parent face à ses devoirs envers son enfant. En quelque sorte, on peut affirmer que cet axe organise la parentalité (Houzel, 2002). Cependant, cet axe ne s'attarde pas exclusivement à une dimension juridique, mais également à une dimension socioculturelle. Effectivement, cette composante permet de situer le parent dans une structure de parenté qui présente ses éléments particuliers de filiation et d'alliance à l'intérieur des groupes familiaux (Lacharité *et al.*, 2015). C'est par l'interaction entre ces deux dimensions qu'il est possible de mieux comprendre l'arrimage qu'une famille adoptante doit vivre dans un contexte particulier tel que l'adoption ouverte.

Les déterminants de la parentalité

Enfin, les déterminants de la parentalité constituent les multiples facteurs pouvant influencer la pratique parentale. Ces derniers s'inspirent de l'un des modèles conceptuels les plus utilisés dans la littérature soit celui de Belsky (1984, 2008). L'auteur regroupe l'ensemble des facteurs en trois grandes catégories : les caractéristiques personnelles du parent, les caractéristiques personnelles de l'enfant et les caractéristiques sociales et contextuelles. Le cadre conceptuel de l'initiative Perspectives parents (voir Figure 1) représente chacun de ces facteurs avec l'ajout de certains éléments vu l'enrichissement du modèle de Belsky (1984, 2008) au cours des 40 dernières années. Dans le cadre de cet essai, seulement deux des trois grandes catégories seront retenues afin d'effectuer la recension des écrits sur le sujet de recherche. Celui-ci s'intéresse davantage au contexte particulier de l'adoption et le partage de la responsabilité parentale au sein du PBM plutôt qu'aux caractéristiques de l'enfant qui vit le placement. L'attachement sera brièvement abordé, mais sous l'angle des répercussions des événements adversifs et du *caregiving*. Les prochaines sections porteront sur deux catégories soit les caractéristiques personnelles du parent et les caractéristiques sociales et contextuelles.

Caractéristiques personnelles du parent. Selon Lacharité *et al.* (2015), les caractéristiques personnelles du parent se divisent en trois sous-catégories : l'histoire

développementale du parent, la manière dont il se sert des modèles parentaux avec lesquels il a grandi et la présence de problèmes ou de trouble de santé mentale. Ces modèles permettent de mieux comprendre comment s'orchestre la transmission intergénérationnelle des pratiques parentales. En effet, les conduites parentales ont tendance à se transmettre de manière générationnelle pour l'un des parents ou les deux (Belsky, 2008). Cependant, il faut noter que certains parents ayant vécu des expériences négatives réussiront à renverser la vapeur afin d'offrir à leur enfant un modèle différent de celui auquel ils ont été exposés. Il existe deux processus mentaux face aux modèles parentaux, soit le processus de reproduction, soit le processus de compensation. Ceux-ci peuvent avoir un caractère tant positif que négatif (Lacharité *et al.*, 2015).

De plus, les caractéristiques psychologiques du parent peuvent influencer de façon significative la parentalité. Il est clair que les troubles de santé mentale affectent les compétences parentales. Mais un état de stress parental important représente également un grand défi pour l'exercice du rôle parental. Ce stress peut être lié aux différentes conditions telles que l'histoire personnelle du parent, son niveau d'éducation ou bien les circonstances de vie dans lesquelles il interagit avec son enfant (Lacharité *et al.*, 2015). De nombreuses études témoignent que les comportements problématiques des enfants ainsi que la pratique dysfonctionnelle des parents sont associés à un grand nombre de variables sur le plan social et contextuel (Abidin, 1992).

Caractéristiques sociales et contextuelles. Cette catégorie de déterminants de la parentalité intègre une multitude d'éléments pouvant être qualifiés de proximaux (directs) ou d'autres distaux (indirects). Dans le modèle (voir Figure 1), les facteurs sociaux et contextuelles proximaux sont : la relation avec l'autre parent, le soutien social, l'information sur le développement de l'enfant et la conduite parentale de même que l'expérience vécue dans le milieu de travail. Quant à eux, les facteurs distaux sont illustrés par ce qui englobe le modèle avec un cercle. Ce sont les contextes vie dans lesquelles le parent et l'enfant évoluent. Ils font référence à la théorie écosystémique du développement (Lacharité *et al.*, 2015).

Attachement et séparations précoces

Depuis plus de 50 ans, la théorie de l'attachement est un incontournable qui met en lumière les besoins de sécurité dans les relations interpersonnelles entre l'enfant et le parent nourricier (Guédeney et Dubucq-Green, 2005) d'où l'importance d'en saisir les enjeux auprès de la personne l'accompagnant. Cette théorie permet de mieux saisir comment une personne peut vaincre le stress et la peur à l'aide de ses relations interpersonnelles. Dès sa naissance, l'enfant est exposé à différents stress comme la faim, la fatigue de même que l'inconnu et les séparations au fil de ses premières interactions. La création d'un lien d'attachement auprès de l'adulte devient donc rapidement vitale afin d'intérioriser un sentiment de sécurité. Celui-ci s'amorce notamment par la recherche d'une réponse au besoin de réconfort chez l'enfant en déployant de multiples comportements tels que pleurer, s'agripper ou tendre les bras afin d'obtenir la proximité physique (Dugravier, 2024).

Son fondateur, John Bolwby, s'intéresse très tôt aux conséquences chez l'enfant des séparations précoces avec leurs parents tel qu'en contexte d'adoption (Dugravier et Barbey-Mintz, 2015). Il met particulièrement en évidence les répercussions vécues par l'enfant que l'on sépare de ceux qui l'élèvent. En effet, ces conséquences peuvent être importantes lorsqu'il ne vit pas une transition dans un milieu de vie lui offrant des conditions relationnelles qui l'aideront à mieux à encaisser ce traumatisme (Guédeney et Dubucq-Green, 2005). Selon West *et al.* (2020), les caractéristiques des parents d'accueil seraient davantage à prendre en considération que celles de l'enfant ou du contexte afin de favoriser le développement d'un attachement sécurisé lors d'un placement. Parmi celles-ci, la sensibilité parentale serait la principale caractéristique étroitement liée à la présence d'un attachement sécurisé chez l'enfant qui vit un placement (Dubois-Comtois *et al.*, 2022). Elle instaure de meilleures conditions afin d'aider l'enfant à surmonter les différents dangers tant internes qu'externes de son environnement pouvant alimenter son stress. Les facteurs internes peuvent être liés aux symptômes vécus par l'enfant tels que la fatigue, la faim ou bien la douleur. Quant aux facteurs externes, ils sont liés à l'environnement. Ceux-ci représentent des stimuli effrayants pour l'enfant tels que la présence d'un étranger, la solitude ou l'absence de la figure d'attachement (Dugravier et Barbey-Mintz, 2015).

Lors d'une adoption, l'enfant vit un changement important dans la réponse et la prise en charge de ses besoins. Cela implique différents aspects du développement selon l'âge de l'enfant. Le moment du placement serait d'ailleurs un facteur favorable à l'établissement d'un attachement sécure. De fait, il y aurait une plus grande proportion chez les enfants placés en bas âges (0-20 mois) présentant ce type d'attachement (Dubois-Comtois et *al.*, 2022). Selon Guédeney et Dubucq-Green (2005), une adoption est dite précoce lorsqu'elle a lieu avant l'âge de 7 mois. À ce moment-ci, les auteurs considèrent que la figure d'attachement n'est toujours pas établie chez l'enfant. Cependant, après 7 mois, il s'agit d'une adoption tardive. Dans ce contexte, il est nécessaire de déterminer si l'enfant a pu ou non établir une relation d'attachement avant l'adoption. L'enfant n'est pas nécessairement prêt à s'attacher à de nouveaux parents. Au contraire, il peut avoir développé une méfiance envers les personnes qui sont présentes pour les protéger (Guédeney et Dubucq-Green, 2005). L'établissement d'un lien d'attachement peut donc représenter un défi important chez le parent adoptif.

La parentalité et le caregiving

Dans le système d'attachement, la manière dont le parent répond au besoin de protection de l'enfant est conceptualisée sous le thème du *caregiving* (donner des soins). Cela regroupe donc l'ensemble des actions de l'adulte afin de rassurer l'enfant (Dugravier, 2024). Plus un parent entretient des représentations d'attachement « sécure », plus il sera en mesure d'accomplir la tâche d'assurer la régulation interpersonnelle des émotions de son bébé (Guédeney et Dubucq-Green, 2005). Ce constat serait similaire chez les parents d'accueils (Dubois-Comtois *et al.*, 2022). Les stress contextuels tels que les difficultés liées à la grossesse, au contexte de naissance et aux caractéristiques du bébé, peuvent altérer le *caregiving*. La qualité de soutien présent au sein de la relation avec le ou la partenaire, l'absence de concurrence ou de conflits entre les rôles du parent, le support social (relationnel, environnemental et socio-économique) et le contexte culturel sont également très influents (Guédeney et Dubucq-Green, 2005). Chez le parent d'accueil, on peut également croire que les expériences relationnelles non résolues peuvent nuire à son adaptation aux situations ambiguës tel que l'incertitude de la réunification familiale et le maintien des contacts avec le parent d'origine d'accueils (Dubois-Comtois *et al.*, 2022).

Au fil des premières expériences relationnelles de l'enfant se construit des « modèles internes » qui représentent pour lui un certain nombre d'attentes envers ses proches. Ils permettent à l'individu de l'enfance à l'âge adulte d'interpréter et d'anticiper les comportements des autres personnes et de guider ses attitudes dans ses relations (Pierrehumbert *et al.*, 2004). La littérature sur le sujet permet d'établir une relation significative entre les limites de la sensibilité parentale et les expériences d'attachement du parent se caractérisant par des traumatismes non résolus tels que l'expérience de négligence ou de troubles psychiatriques (troubles de santé mentale et dépendances) (Speranza et Debbané, 2021). L'amélioration du contexte de vie familiale pour les parents ayant vécu des expériences antérieures de maltraitance ne pourrait s'actualiser sans prendre en considération le poids du ou des traumatismes qu'ils portent (Bérubé *et al.*, 2022).

Parents adoptifs

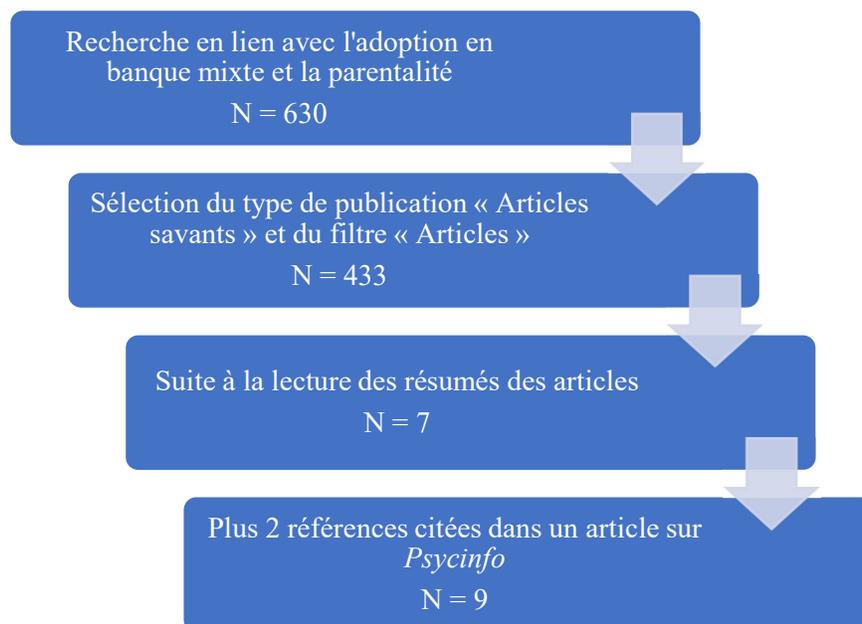
Le contexte particulier de l'adoption oblige le clinicien à analyser le *caregiving* du parent adoptif sous un autre angle que celui du parent biologique. Le processus d'adoption comporte divers enjeux pouvant être favorables ou nuisibles à la capacité du parent à répondre au besoin de protection de l'enfant. En effet, les conditions entourant la transition à la parentalité notamment les délais d'attente des procédures, la rencontre de différents professionnels et le partage de la responsabilité parentale peuvent altérer l'expérience parentale. S'ajoute à ces angoisses pour la famille d'accueil à vocation adoptive des défis supplémentaires tels que l'incertitude de la réussite du projet d'adoption. Il peut donc rapidement être psychologiquement coûteux de devenir parent adoptif dû à ces multiples embûches (Sanchez et Delage, 2023). Sachant l'ensemble des facteurs pouvant freiner l'épanouissement du *caregiving*, offrir à l'enfant une réponse optimale à ses besoins de protection peut donc représenter un défi important pour le parent qui ne détient pas un « mode d'emploi » pour celui-ci (Guédeney et Dubucq-Green, 2005).

Méthode

Considérant que l'adoption dans le contexte du PBM est un projet qui se réalise seulement au Québec, une recherche a d'abord été effectuée dans la base de données *Érudit*. Les termes « banque-mixte », « adoption », « parents » et « parent d'accueil » ont été choisis en utilisant le champ de recherche *Mots-clés*. Ce sont 630 résultats qui ont été générés à la suite de cette recherche. Ce nombre a été réduit à 459 après avoir sélectionné le type de publication « Articles savants ». Le filtre « Article » dans les types d'articles savants fut appliqué pour obtenir 433 résultats. Le titre et le résumé de chacun des résultats obtenus ont été lus pour mieux apprécier les différents angles sous lesquels le sujet de recherche a été traité dans les articles scientifiques. Le PBM est un sujet largement étudié et plusieurs auteurs choisissent l'angle de la parentalité pour mieux comprendre le sujet. Cette étape a permis de préciser et valider la question de recherche. Les articles traitants de l'expérience de parentalité dans un contexte d'adoption au PBM ont été retenus. Le nombre d'articles trouvés a été de sept. Lors de la lecture de ces articles, deux références citées semblaient pertinentes. Ces références ont été recherchées à l'aide de la base de données *PsycInfo*. Ces articles ont été ajoutés aux articles retenus pour réaliser cet essai (voir Figure 2).

Figure 2

Méthode de recherche pour la base de données Érudit



Afin de cerner davantage d'articles le sujet, la recherche s'est poursuivie sur une autre base de données, soit *PsycInfo*. Le thésaurus de cette plateforme a été utilisé afin d'obtenir différents descripteurs liés aux concepts de la parentalité (famille d'accueil et famille biologique). Les termes « Foster Care » ou « Social Services » ou « Child Care » ou « Child Welfare » ou « Foster Children » ou « Foster Parents » ou « Protective services » ou « Foster-to-adopt » ou « Biological Family » ont été utilisés dans le champ de recherche *Subjects*. Ces derniers ont été jumelés au terme « Open Adoption » qui a été recherché avec le champ *Abstract*. La recherche documentaire réalisée a été approuvée par la bibliothécaire de l'Université du Québec à Trois-Rivières.

Cette recherche a généré 60 résultats. Malgré le caractère unique du PBM par rapport à l'international, une attention particulière a été adressée aux articles portant sur des programmes d'adoption ouverte partageant des similitudes avec le programme québécois. De ces 60 résultats, huit articles scientifiques ont été sélectionnés à la suite de la lecture de leurs résumés. Après avoir lu l'intégralité de ces huit articles, trois d'entre eux ont été retranchés puisqu'ils ne correspondaient pas totalement au sujet de recherche (voir Figure 2). Un nombre total de 14 articles est ainsi comptabilisé pour le présent essai (voir Figure 3).

Figure 3

Méthode de recherche pour la base de données PsycInfo

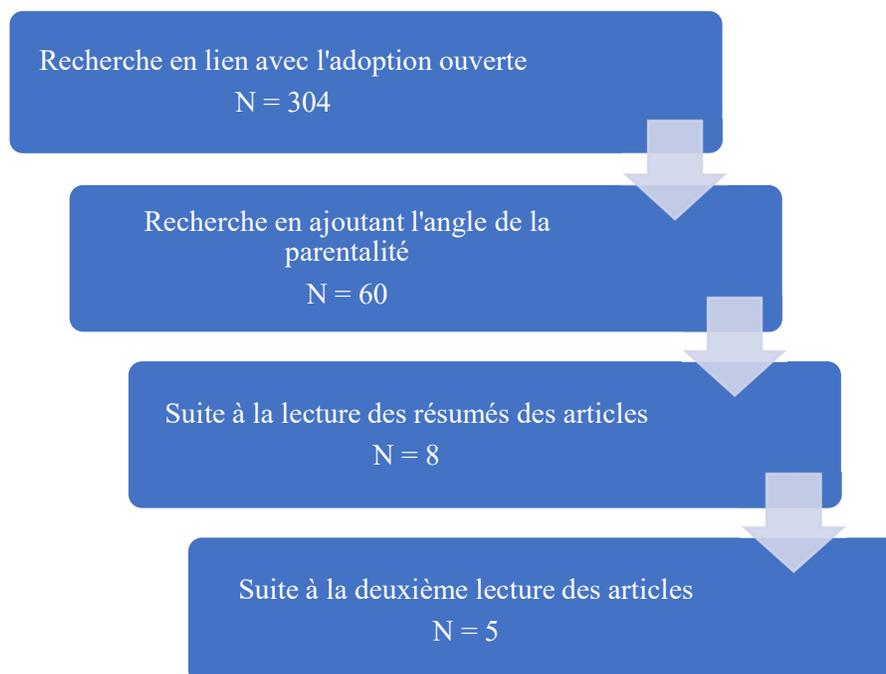
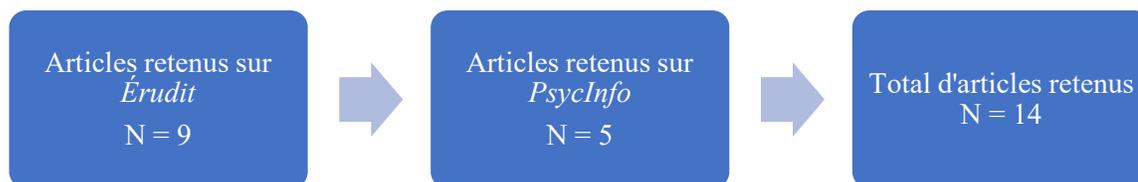


Figure 4*Méthode de recherche*

Résultats

La lecture des 14 articles sélectionnés permet de ressortir les différents facteurs favorables et nuisibles liés à la parentalité d'accueil au PBM. La plupart des articles sont des études qualitatives abordant deux dimensions de la parentalité d'accueil, soit les caractéristiques personnelles du parent d'accueil, soit les caractéristiques sociales et culturelles. Afin de favoriser la compréhension du lecteur, il a été décidé d'identifier des sous-thèmes pour chacune des dimensions. En raison du caractère exploratoire des différentes études, un tableau synthèse des limites de celles-ci sera présenté en Annexe (voir Annexe A) afin d'alléger cette section.

Caractéristiques personnelles du parent d'accueil

Cette recherche a permis d'identifier six articles abordant les caractéristiques personnelles du parent d'accueil et les défis associés. Cette dimension a été divisée en deux sous-thèmes qui sont : le stress parental et le « devenir parent ». Les lectures des articles retenus permettent d'en dégager les facteurs nuisibles et favorables s'y rattachant.

Stress parental

Parmi les articles retenus, trois études abordent le stress parental comme un enjeu au sein de la parentalité d'accueil. Chateaneuf *et al.* (2021) relèvent les préoccupations liées à la double appartenance familiale de l'enfant. En interviewant à deux reprises les PA et les intervenants, ces chercheurs ciblent deux moments anxiogènes soit lors du placement de l'enfant, ou encore lors du processus menant à son adoption. L'étude de Pagé *et al.* (2019) a pour but de comprendre comment les PA développent le sentiment d'être parent au PBM tandis que l'étude de Goldberg et son équipe (2012) analyse les différents défis auxquels les PA doivent faire face après le placement en contexte d'adoption ouverte. La lecture de chacun de ces articles a permis d'établir certains des facteurs nuisibles et favorables.

Facteurs nuisibles. Les craintes vécues par les PA durant le processus de placement peuvent nuire à l'expérience parentale. L'adoption au PBM comporte plusieurs incertitudes. En effet, la réaction de l'enfant aux contacts avec sa famille d'origine, le retour possible de l'enfant

dans celle-ci, l'évolution du processus d'adoption, etc., deviennent des sources de stress pour le parent d'accueil (Chateaufeuf *et al.*, 2021 ; Goldberg *et al.*, 2012). Cette incertitude peut être circonstancielle ou chronique. L'incertitude circonstancielle peut être due à l'implication des parents biologiques qui s'estompe lorsque la cour émet le placement à long terme. Elle devient chronique lorsque la FA doute du succès de l'adoption sachant que le ou les parents biologiques honorent avec constance leurs contacts avec l'enfant et que les interactions sont appropriées lors des visites (Pagé *et al.*, 2019).

En raison du peu de pouvoir sur la finalité du processus d'adoption, les PA doivent faire face à des sentiments récurrents d'insécurité et de détresse. Certains se préparent pour le pire, soit l'échec du placement (Goldberg *et al.*, 2012). Les conséquences de cette incertitude suscitent divers sentiments notamment de l'impuissance, de l'inquiétude, de l'insécurité, de l'incrédulité, de la colère, de la peur et du stress au quotidien. Si l'incertitude se maintient, les PA peuvent aussi ressentir d'importantes séquelles physiques et psychologiques (Pagé *et al.*, 2019). L'étude de Goldberg *et al.* (2012) constatent également que ces parents vivent un manque de reconnaissance envers leur rôle de famille adoptive tant sur le plan symbolique que pratique. Par exemple, il peut devenir frustrant pour eux de ne pas être en mesure de prendre certaines décisions de bases pour leur enfant telles que choisir sa garderie ou son pédiatre. Ces obstacles n'encouragent pas leur autonomie parentale et peuvent empêcher le parent d'accueil de se projeter dans le futur avec l'enfant (Goldberg *et al.*, 2012). Certains iront jusqu'à se limiter dans le développement d'une relation d'attachement avec l'enfant pour se protéger émotionnellement d'une finalité négative. La manière de gérer ce stress par un des partenaires peut aussi causer des tensions au sein des couples. (Pagé *et al.*, 2019 ; Goldberg *et al.*, 2012).

L'interaction des deux familles (accueil et biologique) ayant la plupart du temps des objectifs divergents par rapport au projet de vie de l'enfant représente également un facteur de risque (Chateaufeuf *et al.*, 2021; Goldberg *et al.*, 2012). Un sentiment d'ambivalence face à la FO est ressenti par les PA adoptifs en raison du vécu de maltraitance par l'enfant (Goldberg *et al.*, 2012). Certains PA acceptent la présence des parents d'origine (PO) au fil des mois et

d'autres refusent de s'investir dans cette relation. Pour les PA qui s'identifient rapidement comme la principale figure parentale de l'enfant, il devient difficile de respecter la place de la FO. Cet inconfort relié à la double appartenance peut mener à l'évitement des contacts avec les parents d'origine ou le souhait que la période de placement soit réduite pour s'épargner à eux-mêmes et l'enfant de vivre dans un entre-deux (Chateauneuf *et al.*, 2021).

Facteurs favorables. Les résultats de l'étude de Chateauneuf *et al.* (2021) mettent de l'avant différentes stratégies pour apaiser les craintes et les incertitudes des PA. Le choix de revoir son rôle parental auprès de l'enfant lorsque les PO demeurent impliqués paraît bénéfique. Il serait aussi positif d'établir des limites claires avec la famille biologique afin de protéger et de délimiter l'espace parental des PA. Toutefois, il s'avère plus difficile de le faire lorsque les PA présentent une relation tendue et un manque de confiance avec la famille d'origine. La perception des PA envers les PO semble aussi déterminante. De fait, la reconnaissance du niveau de vulnérabilité et le constat des carences importantes chez le parent biologique mettent l'accent sur les limites de celui-ci plutôt que sur l'absence d'amour envers l'enfant (Chateauneuf *et al.*, 2021).

L'expérience de la certitude représente aussi un facteur favorable. Certaines situations peuvent justifier cette perception : lorsque la famille biologique est absente de la vie de l'enfant, que la famille élargie manifeste un désintérêt d'accueillir l'enfant, ou encore le placement de toute la fratrie. La certitude atténue l'inconfort avec le statut de FA et l'absence de droits ou de pouvoir décisionnel sur certaines des sphères de vie de l'enfant. De plus, ils sont convaincus de l'adoption de l'enfant et développent plus rapidement le sentiment d'être parent que ceux qui vivent de l'incertitude. Cette certitude se retrouve davantage lorsque l'enfant accueilli est en très bas âge. L'absence de contacts supervisés avec la famille biologique est perçue comme rassurante. Lorsqu'il y a présence d'incertitude, diverses stratégies peuvent être utilisées. Certains parents décident de ne pas s'inquiéter sachant qu'ils n'ont pas de contrôle sur la situation. D'autres rationalisent la situation en analysant les informations transmises par l'intervenant au dossier de l'enfant (Pagé *et al.*, 2019).

Les intervenants sociaux ont un rôle positif à jouer auprès des PA en offrant un excellent soutien et en transmettant l'information utile (Goldberg *et al.*, 2012). Ils peuvent aussi favoriser la rencontre des deux familles (accueil et origine) afin de leur permettre de déconstruire les idées préconçues. Toutefois, certains intervenants peuvent craindre la réaction des PO et préfèrent ne pas encourager un contact direct entre les deux familles (Chateaneuf *et al.*, 2021). L'étude de Goldberg *et al.* (2012) mentionnent les bénéfices sur le plan légal tels que le financement de l'état afin de mieux répondre aux besoins de l'enfant.

Devenir parent

La lecture des différentes études permet d'établir un thème récurrent qui est celui de devenir parent. Qu'est-ce que devenir parent? C'est une aventure qui s'amorce par la motivation de l'adulte à s'engager et accomplir son rôle parental auprès d'un enfant avec lequel il développe un lien de filiation. Toutefois, cette mission présente davantage de particularités lorsqu'elle se déroule en contexte de parentalité d'accueil. Trois des articles retenus s'intéressent à cet enjeu. Le premier article de Boyer et Noël (2019) porte sur les aspects affectifs et psychiques des PA. En d'autres mots, ces auteures explorent l'expérience subjective de parents de FAR québécoise. L'article de Pagé (2015) décrit comment le PA réussit à développer le sentiment de devenir parent en contexte de FABM. La thèse utilise la méthodologie de la théorisation enracinée (MTE) afin d'illustrer la transition vers la parentalité dans ce contexte unique. Le troisième article par Sorek *et al.* (2020) aborde la motivation du parent en contexte d'adoption ouverte en Israël. L'étude explore plus précisément la relation entre la motivation du PA à adopter un enfant des services sociaux et l'évolution de leurs réactions par rapport à leur expérience du processus d'adoption ouverte. En Israël, ce sont les PA qui font le choix d'accueillir un enfant qui a reçu un jugement d'adoption ouvert ou bien fermé (sans contact avec la FO). La lecture de ces différentes études a permis d'identifier plusieurs des facteurs pouvant être favorables ou nuisibles à la transition vers la parentalité pour un PA.

Facteurs nuisibles. L'article de Boyer et Noël (2019) met en lumière plusieurs thèmes, dont l'ambivalence à endosser ou non le rôle parental auprès de l'enfant. En raison de l'absence

de reconnaissance légale du statut parental en FAR, les PO occupent toujours une place dans la vie de l'enfant que ce soit par ses visites ou bien par ses responsabilités parentales sur le plan légal. Les PA reconnaissent leur mandat auprès de l'enfant, mais la plupart portent le désir d'être le parent principal des enfants accueillis. La présence des PO présente des défis pour presque tous les PA interviewés et a pour effet de susciter leur méfiance. Il peut devenir difficile pour eux de s'investir pleinement dans la vie de l'enfant qu'ils accueillent. À mi-chemin, entre le sentiment de filiation et la filiation légale se retrouve un « point de non-retour » qui symbolise le passage du PA d'un statut d'étranger à un statut de parent sur le plan psychologique. Il ne s'imagine pas une vie sans son enfant (Pagé, 2015). S'ajoute à cet obstacle, la durée indéterminée du placement temporaire. Nonobstant du choix conscient d'être FA, le choc du départ des enfants demeure une grande perte et met à rude épreuve les capacités d'adaptation du PA. Ces parents doivent donc s'adapter à ces enjeux en dépit du contexte tendu dans lequel ils évoluent. Un environnement dans lequel des relations délicates peuvent s'établir entre plusieurs acteurs tels que les enfants placés, les PO, la protection de la jeunesse, etc. Ces multiples enjeux mènent à des sentiments d'impuissance, de non-sens et de méfiance (Boyer et Noël, 2019). Ces sentiments ont pour effet d'invalider leur sentiment d'être parent face aux limites de leurs responsabilités parentales puisqu'ils ne sont pas le parent au sens de la loi. Plusieurs frustrations, le sentiment d'impuissance ainsi que le sentiment d'une profonde injustice peuvent émerger, et ce, malgré les efforts des intervenants sociaux afin de les rassurer (Pagé, 2015).

Boyer et Noël (2019) proposent l'image du parent funambule afin de traduire l'expérience de la parentalité d'accueil. Cette métaphore illustre le pari risqué de cette parentalité et l'équilibre fragile entre le fort désir du don de soi et l'épreuve de la réalité. Sorek *et al.* (2020) expliquent la motivation des parents adoptants en départageant celle centrée sur l'enfant de celle centrée sur soi. Selon ces chercheurs, les familles adoptantes ayant choisi d'adopter pour des motivations centrées sur soi présentent davantage d'opinions négatives envers l'adoption ouverte. Les parents interviewés croient que ce type d'adoption nuit à l'exercice de leur rôle parental. Les mères de cette étude ont un discours laissant entrevoir qu'il est inconcevable de partager leur parentalité sachant qu'elles rêvent de la maternité depuis plusieurs années. La présence de la FO est perçue

négalement par les parents adoptifs. Ils peuvent limiter l'accès aux informations liées à l'enfant pour se protéger eux-mêmes et réduire la complexité du processus d'adoption et ainsi faciliter son intégration à sa nouvelle famille. Ceux-ci peuvent également refuser de rencontrer les PO, rencontre non obligatoire en Israël (Sorek *et al.*, 2020).

Facteurs favorables. La trame de fond de la motivation des PA à s'engager auprès de l'enfant semble pour la plupart être liée à des caractéristiques et des trajectoires communes qui gravitent autour du don de soi. Donner est un réel besoin pour eux. Une culture d'entraide leur a été transmise par l'intermédiaire de leurs expériences personnelles et familiales. L'étude de Boyer et Noël (2019) constate que les motivations à devenir FA reposent sur des valeurs altruistes. Les manifestations de reconnaissance de la part de l'entourage (intervenants, enfants accueillis ou PO) apparaissent également comme étant un moteur à leur engagement du PA (Boyer et Noël, 2019 ; Pagé, 2015).

Pagé (2015) identifie également d'autres éléments qui soutiennent le sentiment de filiation du parent autrement que sur le plan légal. Parmi ceux-ci, on retrouve le fort désir d'avoir un enfant, l'exclusivité du rôle de parent auprès de l'enfant et la relation significative qu'il développe avec lui. Sachant que le désir du PA en contexte de FABM est généralement très fort, la plupart d'entre eux ressentent le besoin d'avoir une filiation exclusive à l'enfant. Les PA demeurent ouverts par rapport aux origines de l'enfant. Cependant, leur niveau d'ouverture se limite à ce qu'ils jugent nécessaire afin de permettre à l'enfant de développer sainement son identité. Ils développent donc des stratégies afin de mettre à l'écart les PO avant que l'enfant ne soit admissible à l'adoption.

Sorek *et al.* (2020) ajoutent également que les parents adoptifs ayant des motivations centrées sur l'enfant adoptent des perceptions positives de l'adoption ouverte. Ces parents considèrent que ce type d'adoption est bon pour l'enfant. Ils reconnaissent que les contacts avec la FO sont importants pour le développement de l'enfant et ont tendance à développer une perception plus positive des PO. Cette attitude positive leur permet de mieux s'adapter aux

contacts au fil du temps. En effet, ces parents sont d'avis que les contacts ne nuisent pas à leur relation avec l'enfant et ils cherchent même à renforcer le lien entre l'enfant et les PO.

Caractéristiques sociales et culturelles

Cette dimension de la parentalité est principalement abordée dans huit des articles retenus dans cet essai. La lecture de ceux-ci permet d'établir que la collaboration entre la FA et la FO puis la manière dont s'orchestre le soutien formel influencent majoritairement l'interaction en la parentalité d'accueil et les contextes sociaux et culturels. Tels que dans la section précédente, les facteurs nuisibles et favorables liés à ces sous-thèmes seront mis en lumière.

Collaboration entre la famille d'accueil et la famille d'origine

Plusieurs éléments peuvent justifier les raisons pour lesquelles l'expérience de la parentalité en contexte PBM est si singulière. Parmi ceux-ci, on y retrouve certainement la présence d'interactions complexes impliquant divers acteurs (FABM, FO, services sociaux, etc.). Certes, chacune de celles-ci comporte leur lot de défis et sollicite les capacités d'adaptation du PA à différents niveaux. La relation entre la FABM et la FO semble être la plus exigeante. La revue de la littérature sur cette collaboration a permis d'identifier quatre articles traitant ce thème. Le premier article abordant ce thème est celui par de Serres-Lafontaine et Poitras (2021). Il pose un regard sur les manifestations d'engagement parental présentes chez les mères d'origine qui vivent le placement de leur enfant. L'étude suivante de Chateaufort *et al.* (2017) s'intéresse aux perceptions de la FABM et des intervenants concernant les défis entourant les contacts en période de post-adoption. Le troisième article de Poitras et Tarabulsy (2017) analyse les liens entre les contacts parent-enfant au regard du potentiel de réunification familiale, de l'échec de celle-ci et du nombre de milieux substituts de l'enfant post-placement. Enfin, l'étude australienne de Del Pozo de Bolger et son équipe (2018) cherche à décrire l'expérience du processus d'adoption ouverte et post-adoption pour les parents d'accueil en Australie. La lecture de ces articles permet de mettre en lumière tant les facteurs nuisibles et favorables émergents de la collaboration avec la FO pour les parents d'accueil ayant pour projet l'adoption.

Facteurs nuisibles. L'étude par de Serres-Lafontaine et Poitras (2021) identifie deux modalités liées à l'engagement des mères d'origine en contexte de placement, soit les actions concrètes du quotidien (participation aux rendez-vous ou activités de l'enfant), soit la sphère affective (relation parent-enfant). La mise à l'écart de la mère d'origine en termes de collaboration (décisions et soins) est un élément qui contribue à invalider leur expérience et empêcher la coexistence. Cette lutte du territoire parental entre la FABM et la FO peut même mener à l'absence de relation entre ces familles.

Les perspectives de réunification familiale en contexte de placement seraient faibles lorsque les enfants vivent un placement en bas âge (Poitras et Tarabulsy, 2017). Selon ces chercheurs, les contacts n'auraient pas d'influence sur l'instabilité du placement. Chateauneuf *et al.* (2017) identifient six principaux facteurs pouvant influencer la poursuite des contacts après l'adoption. Parmi ceux-ci, les caractéristiques des parents de chacune des familles (FO et FABM) sont l'élément le plus fréquemment mis de l'avant par les répondants (32 intervenants et 16 FA). D'une part, les problématiques vécues par la FO (dépendance, santé mentale, compétences parentales déficitaires ou réactions négatives) peuvent mener à une ambivalence par rapport au maintien des contacts. D'autre part, les FABM qui vivent du stress ou sont intolérants envers la FO sont davantage à risque d'expérimenter des difficultés émotionnelles à établir des contacts (Chateauneuf *et al.*, 2017). Les auteures ajoutent qu'il est essentiel de se pencher sur les caractéristiques de chaque parent sachant que la plupart des jugements d'adoption sont émis sans le consentement des PO. Ce type de décision sollicite tant les capacités d'adaptation de la FO que ceux de la FABM quant au maintien des contacts. Selon del Pozo de Bolger *et al.* (2018), une trop grande importance aux besoins et aux demandes des parents biologiques peut devenir une source de frustration pour les PA.

De plus, la relation entre l'enfant et ses PO serait aussi un facteur prédictif du maintien des contacts (Chateauneuf *et al.*, 2017). En effet, la plupart des répondants présentent cet enjeu comme un défi important en contexte FABM. Les réactions négatives de l'enfant après les contacts avec le PO ou son refus de poursuivre peuvent influencer la décision d'y mettre un

terme. Selon del Pozo de Bolger *et al.* (2018), certains des répondants expliquent que les contacts ont dû être maintenus afin d'éviter des répercussions sur le plan légal, et ce, malgré le désir de l'enfant de ne plus y participer. Les auteures recommandent donc aux FA adoptives de bien réfléchir à l'influence à long terme des ententes convenues sur leur dynamique familiale.

Facteurs favorables. Chateauneuf *et al.* (2017) identifient que l'implication et l'attitude du parent biologique peuvent favoriser le maintien des contacts post-adoption. En effet, la participation régulière aux contacts, la présence d'interactions adéquates et l'ouverture par rapport au placement des PO motiveraient l'intervenant à poursuivre les contacts. De Serres-Lafontaine et Poitras (2021) constatent également qu'il serait plus facile d'utiliser l'implication du PO comme levier afin de nourrir son engagement lorsque sa participation est sollicitée. Elles ajoutent que le travail de pair entre la FA et la FO afin d'optimiser les soins offerts à l'enfant et la réciprocité entre les deux systèmes familiaux encourageraient la collaboration et la coexistence. Ce type de relation permettrait d'établir des activités triadiques sans placer l'enfant dans des conflits de loyauté. Seules les FAR semblent plus propices à développer celles-ci. Lorsque les parents biologiques gardent espoir que leur enfant revienne à la maison, ils se mobilisent davantage. Néanmoins l'intervenant social optera pour le meilleur projet de vie pour l'enfant au PBM. Une meilleure scolarité chez les PA et la qualité du milieu substitut pourraient donc influencer favorablement la FA (de Serres-Lafontaine et Poitras, 2021).

Les intervenants et les PA s'accordent pour affirmer qu'un climat de confiance et un respect mutuel entre les familles permettent d'être plus confortable avec la poursuite des visites. Toutefois, le développement de cette relation positive dépend de l'acceptation du rôle de chacun et de la reconnaissance de la contribution au bien-être et au développement de l'enfant (Chateauneuf *et al.*, 2017). En effet, l'enfant appartient à deux familles tel que le soulignent del Pozo de Bolger *et al.* (2018) et le soutien des intervenants peut jouer un rôle important afin d'abaisser les barrières entre celles-ci. Mais une participante en FA adoptive précise qu'il est important d'établir des limites afin d'éviter une intrusion dans leur espace parental et de réussir à développer une relation plus saine avec la FO.

Chateauneuf *et al.* (2017) soulignent que les types des contacts et la qualité de la relation entre la FABM et la FO seraient aussi un facteur favorable au maintien des contacts. Les contacts indirects (ex. photos, lettres, etc.) et ceux avec la fratrie sont favorisés chez les participants (FABM et intervenant). Les PA préfèrent maintenir les contacts sachant que les services sociaux poursuivent leur implication dans la gestion et la surveillance du processus. Ils sont plus enclins à poursuivre s'ils sont convaincus que les contacts demeurent dans le meilleur intérêt de l'enfant et s'il démontre le désir de revoir ses PO. Toutefois, l'adoption en bas âge restreint l'enfant afin de communiquer ce qu'il désire (Chateauneuf *et al.*, 2017). Cela n'empêcherait pas qu'une relation positive se développe graduellement pour la dyade lors des contacts. Cette amélioration permet aux acteurs impliqués de croire qu'il serait acceptable de maintenir les contacts. Del Pozo de Bolger *et al.* (2018) sont d'avis qu'il est possible même plus tard de développer une relation positive entre l'enfant et sa FO, et ce, malgré leur historique.

Soutien formel

Le rôle et l'influence des services reçus ne sont pas toujours mis de l'avant en contexte d'adoption dans le cadre du PBM. La recherche documentaire a permis d'établir quatre articles abordant cet enjeu. L'article de Gagné et Pouliot (2021) documente le point de vue sur les services reçus au PBM par les FABM. Celui de Chateauneuf et Lessard (2015) se penche sur le PBM et le compare à d'autres modèles de planification concurrente développés ailleurs (États-Unis et Royaume-Uni). Il dégage les fondements du programme ainsi que ses enjeux et ses défis. L'article de Collings et son équipe (2019) s'intéresse aux familles d'accueil à long terme en adoption ouverte. En Australie, les contacts de l'enfant avec sa FO sont obligatoires pour chaque placement jusqu'à la majorité sauf si ce n'est pas dans l'intérêt de l'enfant. L'état de la Nouvelle-Galles du Sud est le premier à prioriser l'adoption plutôt que le placement à long terme. L'étude décrit les perceptions des services reçus afin de faciliter les contacts avec la FO. Le dernier article pose également un regard sur l'adoption ouverte en Australie. Del Pozo de Bolger *et al.* (2021) analysent les contacts post-adoption et le soutien reçu envers ceux-ci. L'ensemble de ces articles ont permis d'établir quels sont les facteurs nuisibles et favorables à la parentalité d'accueil en contexte d'adoption ouverte.

Facteurs nuisibles. L'étude de Goldberg *et al.* (2012), vue dans la précédente section sur le stress parental, identifie le manque de soutien, de communication et d'organisation avec les services sociaux. Les parents notent un écart important entre le niveau d'aide reçu avant et après le placement, ils se sentent laissés à eux-mêmes pour faire face aux défis tels que la gestion des comportements problématiques de l'enfant. Après l'adoption, les PA ont trouvé le soutien insuffisant contrairement au soutien insuffisant pendant la période de placement (Gagné et Pouliot, 2021). Les études australiennes corroborent ces études. Certains de ses parents s'attendaient à être mieux soutenus face aux multiples besoins de l'enfant et auraient souhaité un plus grand nombre de visites et d'un accompagnement. Les rétroactions déficitaires avec l'intervenant (par téléphone ou courriel) deviennent frustrantes pour ces familles. Le manque d'organisation au sein des services (formulaires mal classés, la paperasse sans fin et les changements d'intervenants) devient aussi un irritant. Ils soulignent également le manque de stabilité du personnel et un manque d'expérience du personnel (Collings *et al.*, 2019 ; Gagné et Pouliot, 2021 ; del Pozo de Bolger *et al.*, 2021).

D'autres parents insistent sur l'importance de reconnaître le caractère distinct du rôle de PA en FABM. En ce sens, ils apprécieraient obtenir davantage d'informations par le biais de formation pour mieux se préparer aux défis rencontrés. Les formations obligatoires déjà offertes seraient disponibles trop tardivement. Il y aurait aussi un manque de ressources formelles à leur disposition. Ceux-ci aimeraient recevoir des services spécialisés concernant les défis particuliers de l'enfant tels que les difficultés d'attachement, de trouble de comportement ou de trouble de langage (Gagné et Pouliot, 2021). Toutefois, les services sociaux doivent demeurer sensibles au fait que les PA ayant un important lot d'incertitudes peuvent être réticents à demander de l'aide par peur d'être jugés ou de nuire au processus d'adoption (Châteauneuf et Lessard, 2015).

La planification concurrente implique simultanément la réunification familiale ainsi que la recherche d'un milieu de vie permanent pour l'enfant de manière similaire au Québec, aux États-Unis et au Royaume-Uni (outre certaines variantes de modalités d'application). Bien que ce modèle permette de réduire le temps passé dans les services par l'enfant ainsi que son nombre de

déplacements, Châteauneuf et Lessard (2015) soulèvent la confusion qu'il engendre par rapport aux approches à privilégier. Les répondants (PA) font le même constat (Collings *et al.*, 2019). Il devient difficile de mener rapidement à terme le processus d'adoption en évitant de compromettre les liens familiaux. Le droit de déclarer l'enfant à l'adoption contre le gré de ses parents dans chacun de ces pays semble aussi nuire à la réunification familiale. La planification concurrente représente également un processus exigeant considérant les interventions constantes et intenses auprès de chacun des acteurs (FABM, FO et enfant). Elle exige à l'intervenant de jongler avec différentes instances juridiques et de maîtriser la légalisation en adoption. Celui-ci doit aussi s'assurer du meilleur pairage possible entre les FABM et les besoins de l'enfant. Il doit également tenir compte de l'important stress vécu pendant les visites par les enfants (déjà abordé dans la section précédente) causé par la tension complexe entre le maintien du lien d'attachement (FO) et le développement d'un nouveau lien (PA) (Châteauneuf et Lessard, 2015).

Châteauneuf et Lessard (2015) soulignent également l'absence d'entente formelle ou moral entre la FABM et FO au Québec concernant les échanges d'informations et le déroulement des contacts. Les contacts entre la FA et la FO ne sont pas systématiquement envisagés ou encouragés par les services sociaux pendant le placement ou lorsque le jugement d'adoption est émis. Les participants de l'étude australienne ajoutent qu'il peut être difficile d'établir des limites avec les membres de la FO (Collings *et al.*, 2019). Ils ressentent un inconfort à déterminer ce qui était juste et raisonnable en termes d'arrangement. La plupart étaient anxieux à l'idée que la FO pourrait ne pas respecter la fréquence des contacts et l'endroit. Del Pozo de Bolger *et al.* (2021) constatent que les contacts avec la FO sont principalement avec la famille élargie plutôt que les parents biologiques une fois le jugement d'adoption émis. Ces chercheurs considèrent que le maintien des liens avec la FO ne menace pas le bien-être de l'enfant ou le processus d'adoption, mais peut parfois mettre à rude épreuve les relations entre les parents adoptifs et l'enfant.

Collings *et al.* (2019) constatent que l'une des principales raisons pour lesquels les PA ne souhaitent pas adopter l'enfant est le manque de soutien dans la gestion des contacts avec la FO. La plupart relèvent le manque de formation et d'informations afin de mieux soutenir l'enfant et

de gérer ses réactions entourant ses visites. La présence des services sociaux présente une ambivalence pour ces FA. Bien que les FA souhaitent gérer les contacts eux-mêmes en raison des insatisfactions vécues, ils veulent préserver l'intermédiaire des services sociaux entre eux et la FO. Les auteures rapportent également que les FA peuvent ressentir un contrôle excessif sur leur vie familiale par les services sociaux par rapport au soutien reçu.

Facteurs favorables. La revue de littérature de Châteauneuf et Lessard (2015) démontre que l'adoption en contexte de protection de la jeunesse, tant au Québec qu'aux États-Unis ou au Royaume-Uni, favorise la stabilité du projet de vie de l'enfant et échoue rarement à la suite du jugement d'adoption. L'adoption se révèle également plus sécurisante pour l'enfant que le placement à long terme en raison de l'engagement exigé des FABM.

Sachant les besoins différents des FABM, Gagné et Pouliot (2021) suggèrent différentes recommandations. Parmi celles-ci, il y a l'ajout de ressources spécifiques disponibles pour les familles d'accueil à vocation adoptive, des groupes d'entraide, un suivi plus serré avec les intervenants de la protection de la jeunesse et davantage d'informations sur le programme. La position des intervenants sociaux ainsi que leur point de vue sur la situation de l'enfant semblent influencer les deux familles de manière considérable. Châteauneuf *et al.* (2021), vu dans la section précédente sur le stress parental, constatent que les PA ont une tendance à se rallier à l'opinion de l'intervenant sur les PO. Ils s'y réfèrent pour mieux interagir avec la famille d'origine. Châteauneuf et Lessard (2015) et del Pozo de Bolger *et al.* (2021) mettent également en lumière qu'un meilleur soutien au FABM permet non seulement de réduire le risque de déplacement de l'enfant, mais aussi de mieux préparer les PA en les informant sur les réalités de leur rôle et les complexités des contacts avec la FO. Il est aussi primordial d'informer les PA sur les caractéristiques de l'enfant, son passé familial et son état de santé afin de mieux les outiller.

Discussion

L'objectif du présent travail était d'identifier les principaux facteurs nuisibles et favorables à la parentalité d'accueil en contexte d'adoption au PBM. La quantité restreinte d'articles sur le processus d'adoption ouverte au Québec et la méthodologie employée (études qualitatives) limitent la généralisation des résultats. Cependant, les constats obtenus dans la plupart des études retenues demeurent similaires, et ce, même si les FA adoptives évoluent dans divers contextes et programmes. Le nombre important d'études utilisant une démarche inductive est également pertinent sachant qu'il y a peu d'études sur le sujet de recherche et que cette méthode permet d'analyser plusieurs variables. Les cueillettes de données majoritairement directement auprès des PA permet aussi de mieux décrire l'expérience d'adopter dans un processus d'adoption ouverte sans avoir d'idées préconçues. Afin de bien répondre à la question de recherche, il fut donc pertinent de s'intéresser aux manières de procéder à ce type d'adoption à l'international. La synthèse des résultats obtenus dans cet essai permet ainsi d'identifier quels sont les facteurs aidants et nuisibles en contexte d'adoption au PBM (voir Tableau 1).

Tableau 1

Facteurs aidants et nuisibles à la parentalité en contexte d'adoption au PBM

Enjeux	Facteurs aidants	Facteurs nuisibles
Stress parental	<ul style="list-style-type: none">- Bonne gestion du stress (incertitude)- Connaître ou revoir son rôle parental- Absence de la FO auprès de l'enfant- Très jeune âge de l'enfant- Rationnaliser les informations transmises par l'intervenant	<ul style="list-style-type: none">- Longueur du processus d'adoption- Retour possible de l'enfant à sa FO- Tensions au sein du couple parental- Manque d'informations et de soutien formel- Ambivalence par rapport à l'implication de la FO
Devenir parent au PBM	<ul style="list-style-type: none">- Motivations centrées sur l'enfant- Reconnaissance de la part de l'entourage- Les contacts FO perçues positivement pour le développement de l'identité chez l'enfant	<ul style="list-style-type: none">- Motivations centrées sur soi- Absence de droits/pouvoirs décisionnels pour certaines sphères de vie de l'enfant- Deuil de l'exclusivité auprès de l'enfant

Création du lien filiatif entre la FABM et l'enfant	<ul style="list-style-type: none"> - Sensibilité parentale (FABM) - Le sentiment d'être parent (psychologique) avant de l'être (légal) - Expériences familiales et personnelles positives - Avoir un bon réseau informel 	<ul style="list-style-type: none"> - Limiter la relation d'attachement par crainte du départ de l'enfant - Manque d'informations sur l'historique développementale et familial de l'enfant - Longueur des délais avant d'émettre le jugement d'adoption - Réactions négatives de l'enfant au retour des contacts et conflits de loyauté
Soutien formel (services sociaux)	<ul style="list-style-type: none"> - Position claire de l'intervenant par rapport à la FO - Intermédiaire des services sociaux entre la FABM et la FO - Ressources spécifiques disponibles pour l'enfant - Informations sur l'enfant (caractéristiques, histoire familiale et état de santé) - Position du psychoéducateur en 1^{ière} ligne (neutralité décisionnelle et bienveillante) 	<ul style="list-style-type: none"> - Pression sociale accrue sur la pratique parentale - Méfiance à demander de l'aide par crainte d'entraver l'adoption - Aide déficitaire pour la gestion des comportements de l'enfant - Confusion de l'approche à prioriser en contexte de planification concurrente - Baisse de l'aide reçu pendant la période post-placement - Lacunes organisationnelles du personnel (stabilité, niveau d'expérience, organisation et paperasse)
Collaboration entre la FABM et la FO	<ul style="list-style-type: none"> - Regard sur les limites de la FO plutôt que leur absence d'amour envers l'enfant - Établir des limites et ententes claires entre les familles - Implication et attitude positive du parent biologique - Sollicitation du PO afin de nourrir son engagement - Contacts indirects (ex. photos et lettres) 	<ul style="list-style-type: none"> - Mise à l'écart de la FO - Instabilité des contacts avec la FO - FO ambivalente face au placement - Ambivalence par rapport à la FO vu l'historique de maltraitance - Déterminer ce qui est juste et raisonnable en termes d'ententes avec la FO - Craintes que la FO ne respecte pas les ententes - Mise à l'écart de la FO (invalide l'expérience des parents d'origine) - Vision diamétralement opposée du projet de vie de l'enfant

Certes, il faut considérer que certains des facteurs identifiés peuvent être tant favorables que nuisibles pour la FABM puisqu'ils exigent des précisions apportées dans les recherches qualitatives consultées. Certains éléments comme l'établissement du lien filiatif découlent de l'expérience et la pratique du parent adoptant ou adoptif. Sans être exhaustives, puisque ce n'était pas l'objet de l'essai, certaines caractéristiques de l'enfant ont été aussi relevées comme des défis pour la pratique parentale notamment les défis développementaux, les difficultés d'attachement et la présence de traumatismes. Il apparaissait également pertinent de jeter un regard écosystémique sur l'expérience et la pratique parentales pour mieux l'accompagner dans les défis en PBM.

L'approche écosystémique permet à la fois de dégager des facteurs individuels reliés aux caractéristiques des PA, des PO ou de l'enfant tout en exposant aussi des dimensions plus macroscopiques influençant l'expérience parentale, la pratique parentale et la responsabilité parentale en contexte d'adoption. L'identification de ces déterminants de la parentalité devient des vecteurs possibles afin de bonifier les interventions s'exerçant sur l'expérience et la pratique parentale. Elle permet également de mieux reconnaître ce que l'on attribue au potentiel adaptatif du PA et à son potentiel expérientiel dans le but de lui permettre de trouver un équilibre qui contribue au développement de ses compétences parentales.

L'expérience parentale en contexte d'adoption

L'expérience parentale réfère à la subjectivité du parent dans l'accomplissement de ses rôles parentaux (Houzel, 2002). Les conditions entourant la transition à la parentalité notamment l'incertitude à propos des délais d'attente des procédures et le partage de la responsabilité parentale affectent l'expérience parentale en contexte d'adoption (Guédeney et Dubucq-Green, 2005). Tout intervenant se doit d'être sensible à ces enjeux.

L'incertitude

L'un des principaux facteurs nuisibles est l'ampleur des inquiétudes en lien avec la réussite du projet d'adoption. Cet enjeu sollicite les capacités d'adaptation du PA jusqu'à ce que le jugement d'adoption soit émis, et ce, malgré le peu de chances que l'enfant retourne auprès de

sa famille d'origine. Les effets de cette incertitude peuvent susciter divers sentiments négatifs chez les parents jusqu'aux difficultés sur sa santé psychologique et physique. À titre d'exemple, un PA au PBM témoigne avoir pris de la médication afin d'améliorer son sommeil et des antidépresseurs (Pagé *et al.*, 2019). Ce parent a dû prolonger son arrêt de travail sans compensation en raison du haut niveau de stress lié au retour possible de l'enfant dans sa FO. Goldberg *et al.* (2012) mentionnent aussi l'incidence que ce stress peut avoir sur le développement du lien d'attachement avec l'enfant accueilli. Il apparaît donc primordial de soutenir la FABM à trouver des stratégies pouvant apaiser ces tensions sachant que sa santé psychologique et physique influence la mobilisation ses compétences parentales (Abidin, 1992).

D'emblée, l'intervenant doit reconnaître la lourdeur du processus d'adoption au PBM afin d'aider le PA à décortiquer ce qui peut alimenter son stress. Ces prises de conscience lui permettront ensuite de mieux reconnaître ses besoins et ainsi développer des stratégies pouvant y répondre. Il s'avère aussi pertinent d'aborder certaines réflexions avec le PA sur le contrôle qu'il détient sur la situation. Certains éléments liés au contexte de placement peuvent l'encourager et le rassurer. Notamment, l'absence de l'implication de la FO, le placement de l'enfant en très bas âge (avant l'âge de 7 mois) ou son rôle bienveillant auprès de l'enfant. Dans l'éventuel départ de l'enfant pour sa FO, la FABM a tout de même contribué significativement à la régulation des émotions de cet enfant et son apaisement. De plus, il serait pertinent de l'inviter à d'autres formes de soutien (groupes d'entraide et intervenant de 1^{ière} ligne) tout en le rassurant que cela n'entravera pas le processus d'adoption.

Les défis de la collaboration avec la famille d'origine

Cette coopération semble improbable dans d'autres contextes que celui de l'adoption ouverte. En effet, il est plutôt rare ou même inconcevable pour un parent de s'associer à quelqu'un qui vise un but diamétralement opposé au sien pour son enfant. Ainsi la moitié des études retenues dans cette recherche soulignent l'important défi pour les PA qu'impliquent les interactions avec la famille biologique (Boyer et Noël, 2019 ; Chateaufneuf, et al., 2017 ; Chateaufneuf *et al.*, 2021 ; Collings et al., 2019 ; del Pozo de Bolger et al., 2018 ; del Pozo de

Bolger *et al.*, 2021 ; Goldberg *et al.*, 2012 ; Pagé, 2015 ; Pagé *et al.*, 2019). Cet enjeu représente l'une des principales motivations à rédiger un essai sur ce sujet afin de mieux aider les PA qui font appel aux services de 1^e ligne en psychoéducation pour les tout-petits.

Le contexte particulier du PBM oblige le PA non seulement à être en relation avec son ou sa partenaire, mais aussi à vivre des interactions complexes avec une autre famille. Cette coéducation à plusieurs niveaux comporte de multiples inconforts (Chapon, 2011). De manière générale, il semble que le PA désire protéger son espace parental et utilise diverses stratégies pouvant favoriser la diminution des contacts avec la FO. Le fort désir d'être parent peut mener à un certain conflit d'intérêts entre le choix d'être FABM plutôt que FAR (Boyer et Noël, 2019). Chateauneuf *et al.* (2017) constatent que le développement d'une relation positive entre la FABM et la FO dépend de l'acceptation du rôle de chacun et de la reconnaissance de cette contribution au bien-être et au développement de l'enfant.

Il est donc pertinent de déterminer avec le PA les bénéfices de son rôle et son mandat auprès de l'enfant, malgré la présence des PO. L'instauration de limites claires serait favorable au bien-être du PA et de la relation entre les familles (Chateauneuf *et al.*, 2021 ; del Pozo de Bolger *et al.*, 2018). Toutefois, il s'avère que ce n'est pas si simple. Les PA ressentent un inconfort à déterminer ce qui est juste et raisonnable en termes d'arrangement (Collings *et al.*, 2019). L'intervenant peut les pister afin d'organiser des arrangements bénéfiques tant pour eux que pour l'enfant. L'absence d'entente tant formelle que morale sur les types de contacts et l'information échangée entre les familles semble néfaste au développement d'une bonne collaboration. En absence d'une existence juridique à cette entente, les PA peuvent y remédier à tout moment (Chateauneuf et Lessard, 2015). Cette lacune juridique n'encourage pas l'engagement des PO sachant que son principal levier est son implication et la sollicitation de sa participation (de Serres-Lafontaine et Poitras, 2021).

La perception envers la FO est également déterminante dans cette relation. La plupart des PA ressentent un sentiment d'ambivalence envers les PO dû à l'historique de maltraitance et aux

problématiques vécues (ex. dépendance, santé mentale ou réactions négatives). Ces enjeux font obstacle à instaurer une collaboration étroite et maintenir des contacts. Chateauneuf *et al.* (2021) soulignent que la reconnaissance des vulnérabilités et des carences importantes chez les PO serait un levier encourageant cette interaction. Il s'agirait d'attirer l'attention sur les limites de la FO plutôt que sur les carences d'amour envers l'enfant. Toutefois, l'accès limité à l'information concernant les PO incite les FA à spéculer sur les motifs de placements. Cela empêche d'optimiser la réponse aux besoins de l'enfant en raison du manque d'informations sur son histoire développementale (Chateauneuf *et al.*, 2021 ; Goldberg *et al.*, 2012).

Dans ce contexte, la posture plus neutre du psychoéducateur, par rapport à la personne autorisée en adoption, devient un atout dans l'accompagnement de la FABM. Son rôle devient complémentaire à la protection de la jeunesse en n'ayant pas pour mandat la planification concurrente ou de statuer à propos de l'adoption. Le psychoéducateur peut donc favoriser une alliance propice au développement des compétences parentales. Son rôle peut également lui permettre d'abaisser les barrières entre les deux familles. Il cherche à favoriser une coparentalité saine sachant que celle-ci permet à l'enfant non seulement de l'aider à mieux négocier son appartenance familiale, mais également à faciliter la compréhension de son histoire et de son passé familial. Celle-ci diminuerait également le risque que l'enfant doive faire face à des conflits de loyauté, ou à des sentiments d'insécurité, ou encore d'anxiété (Chateauneuf *et al.*, 2021). Le psychoéducateur doit donc prioriser dans son analyse auprès de FABM l'établissement de relation positive avec la FO. Il s'assure que les PA ne perçoivent pas cette collaboration comme un obstacle à leur création d'un lien d'attachement sécurisant avec l'enfant.

Histoire parentale des parents d'accueil

Certaines motivations des PA peuvent aider à prédire les défis à procéder à l'adoption ouverte. En effet, tel que le soulignent Sorek *et al.* (2020), les parents ayant des motivations plus centrées sur l'enfant que sur eux-mêmes adopteraient des perceptions plus positives sur l'adoption ouverte. Cette attitude permettrait de mieux faire face aux différentes embûches. Considérant le vécu rapporté par les FABM et leur fort désir d'être parent, il semble peu probable

d'isoler leurs motivations personnelles afin de se centrer exclusivement sur l'enfant. En revanche le don de soi semble être une valeur essentielle et un réel besoin pour les parents du PBM. Donner des soins (*caregiving*) en fonction des besoins de l'enfant correspond à leur valeur de don de soi. Il est donc pertinent de valoriser celle-ci et la reconnaissance de leurs compétences parentales afin d'apaiser leurs inquiétudes dans leur quête de devenir parent. Il est aussi pertinent d'aborder leurs expériences personnelles et familiales afin de déterminer ce qu'ils souhaitent transmettre à l'enfant accueilli.

Le sentiment d'être un parent au PBM représente également un défi important. L'absence de reconnaissance sur le plan légal ainsi que la présence de la FO l'obligent à s'appuyer sur d'autres piliers afin de se sentir comme le parent. S'ajoute à cette épreuve, le possible retour de l'enfant accueilli dans son milieu d'origine. Leur impuissance et les tensions avec lesquelles ils composent peuvent les amener à se protéger émotionnellement en prenant la décision de moins s'investir auprès de l'enfant. Toutefois, il faut rappeler qu'il n'est pas nécessaire d'obtenir la filiation légale pour passer d'un statut d'étranger à celui de parent. Malgré le choix d'être FABM et leur besoin de filiation exclusive, il demeure essentiel d'accompagner le PA en ce sens et de s'appuyer sur la relation significative qu'il développe avec l'enfant. En d'autres mots, voir avec lui ce qui rend si unique leur lien avec l'enfant sachant qu'il est confronté au deuil de l'exclusivité sur le plan légal au quotidien en l'absence du jugement d'adoption. La réaction de leur entourage peut aussi les encourager.

Un partage de connaissance sur le développement de l'identité et de l'attachement chez l'enfant peut aussi apaiser les résistances chez la FABM. Leur ouverture aux contacts avec la FO serait un facteur de protection prédisant une meilleure régulation des émotions chez l'enfant placé en âge préscolaire (Brenning *et al.*, 2012). Il est donc fort possible que la sensibilité du PA influence de manière importante l'ensemble des réactions de l'enfant au retour de ses contacts. Ainsi, le psychoéducateur doit veiller à ce que le PA développe et utilise des méthodes éducatives qui tiennent compte des réactions de l'enfant et de ses besoins selon son stade de développement. Il doit expliquer les bénéfices d'une bonne collaboration avec la FO.

La pratique parentale et la responsabilité parentale en contexte d'adoption

La pratique parentale représente les comportements et les interactions du parent telles que les tâches quotidiennes qu'il doit accomplir auprès de l'enfant (Lacharité *et al.*, 2015). Cette pratique est reliée intimement aux responsabilités qui sont encadrées par le PBM. La responsabilité parentale comprend la dimension juridique, mais également la dimension socioculturelle associée à la filiation et aux alliances à l'intérieur des groupes familiaux (Lacharité *et al.*, 2015).

Politiques publiques et programmes

Le contexte particulier du PBM oblige les PA à faire face à des défis qui peuvent être hors du commun pour d'autres. Parmi ceux-ci, on y retrouve la présence importante des services sociaux dans sa vie familiale. Ceci a pour effet d'accentuer les pressions sociales déjà présentes au sein de notre culture qui peut déjà se montrer exigeante envers la performance des parents. Certaines études notamment celle de Collings *et al.* (2019) rapportent également que les PA peuvent même ressentir un contrôle excessif sur leur vie familiale en opposition au soutien reçu. Sachant que plusieurs regards se posent sur leur pratique parentale, les PA peuvent donc être réticents à demander de l'aide (Châteauneuf et Lessard, 2015). À cet effet, les FABM veulent éviter de nuire au processus d'adoption, et ce, même si l'adoption échoue rarement. Il devient donc pertinent d'être à l'affût de cette méfiance et de l'aborder explicitement lorsque l'intervenant constate que l'ajout de ressources spécifiques semble pertinent pour la FABM.

De plus, la revue de littérature sur le sujet permet de constater que le manque de soutien formel est présent auprès de plusieurs FA à vocation adoptive tant au Québec qu'à l'international (Châteauneuf et Lessard, 2015 ; Châteauneuf *et al.*, 2021 ; Collings *et al.*, 2019 ; del Pozo de Bolger *et al.*, 2021 ; Gagné et Pouliot, 2021 ; Goldberg *et al.*, 2012). Dans ces études, les PA soulignent différents enjeux tels que le manque d'organisation, de stabilité, de transparence, d'expérience, de formation reçue puis l'écart d'aide obtenu avant et après le placement, etc. Il importe d'offrir un meilleur soutien à la FABM pour réduire le risque de déplacement de l'enfant. Les services sociaux devraient alors se montrer plus proactifs et transparents avec les PA afin de

mieux les préparer à ce contexte particulier. Puisque le lot d'épreuves pour les FABM demeure important, il est également essentiel de s'assurer d'un soutien tant formel qu'informel afin de les aider à mieux s'adapter. Gagné et Pouliot (2021) suggèrent également des groupes d'entraide. Cette ressource permet notamment de valider leur expérience, mais aussi d'avoir accès à un partage d'expertise intéressant. La sensibilisation auprès des FABM sur les ressources déjà disponibles serait aussi pertinente. L'offre de services psychoéducatifs est congruente aux divers défis vécus au quotidien avec l'enfant. En effet, le soutien des FABM sous forme de vécu partagé semble essentiel surtout concernant la gestion de comportements lors des visites avec la FO.

Un autre enjeu important au sein du PBM se révèle comme étant l'utilisation du modèle de planification concurrente (placement des familles préadoptives avant que la résiliation des droits des parents). Si la réunification présente un échec, elle réduit le nombre de déplacements de l'enfant (Chateaufeuf et Lessard, 2015). Néanmoins, cette manière de procéder soulève une certaine confusion chez les intervenants dans le choix de l'approche à privilégier (Chateaufeuf et Lessard, 2015 ; Collings *et al.*, 2019). Ce processus exigeant pour l'intervenant responsable du dossier d'adoption. Cela l'oblige à jongler avec différentes instances juridiques et plusieurs acteurs. Ce mandat exige beaucoup d'expertise où l'intervenant autorisé doit se centrer tant sur les caractéristiques de la FO que la FABM sachant que le processus d'adoption sollicite tant les capacités d'adaptation de chacune des familles (Chateaufeuf *et al.*, 2017).

En somme, l'ensemble des enjeux mis en lumière dans les dernières sections de cet essai permet notamment au futur psychoéducateur de mieux déterminer ses concentrations afin de mieux déterminer les besoins présents au sein de la FABM (voir Tableau 2).

Tableau 2

Centrations en contexte d'adoption au programme Banque-mixte

Centrations à tenir compte lors de l'analyse psychoéducative et du plan d'intervention
<ul style="list-style-type: none">➤ L'historique développemental, de placement et de négligence (les antécédents)➤ Identifier les facteurs de stress➤ Interactions entre le parent adoptant et l'enfant dans le quotidien (routines, jeux et transitions)➤ Observation de l'enfant après les contacts avec les parents biologiques (fonctionnement au quotidien : alimentation, sommeil et régulation des émotions)➤ Un bon réseau informel (soutien perçu et reçu via l'adoption)➤ Les défis dans les réseaux de proximité (garderie et maternelle) pour l'intégration de l'enfant (Dubé et Douville, 2022)

Conclusion

Cet essai visait à déterminer les divers enjeux liés à la parentalité au PBM. Il avait également en tant qu'objectif de faire le pont avec les pistes d'interventions pouvant faciliter le développement des compétences parentales chez les FABM. Cette recherche met en lumière les déterminants de la parentalité pouvant interagir avec le potentiel adaptatif et le potentiel expérientiel du parent d'accueil. Une attention plus particulière aux divers éléments soulevés dans cet essai amène des repères pouvant enrichir la pratique psychoéducative. En effet, une meilleure compréhension de cette expérience particulière permet de mieux identifier les besoins et mieux conduire l'accompagnement auprès de ces parents d'accueils. Les résultats démontrent l'ampleur des inquiétudes (incertitude du projet d'adoption et présence de la famille d'origine) vécues par les FABM et le lot de défis qu'implique l'adoption en contexte de protection de la jeunesse. Les nombreuses études abordant ce thème en se référant au vécu des parents d'accueil à vocation adoptive permettent aussi de mieux saisir de quelle manière s'orchestre un éventuel déséquilibre. La psychoéducation se révèle comme étant un atout pertinent afin de maintenir ou rétablir le niveau de convenance chez les FABM. Cette mission s'accomplit notamment en cherchant à apaiser leurs différentes inquiétudes et en s'assurant qu'ils détiennent les ressources nécessaires au bien-être de leur expérience parentale. Lors de recherches ultérieures, il serait pertinent d'examiner le sujet de recherche sous d'autres angles tels que la sensibilité parentale chez le parent d'accueil ou bien les caractéristiques de l'enfant accueilli.

Références

- Abidin, R. R. (1992). The determinants of parenting behavior. *Journal of Clinical Child Psychology*, 21(4), 407-412. https://doi.org/10.1207/s15374424jccp2104_12
- Belsky, J. (1984). The Determinants of Parenting: A Process Model. *Child Development*, 55(1), 83-96. <https://doi.org/10.2307/1129836>
- Belsky, J. (2008). Déterminants sociocontextuels des pratiques parentales. Encyclopédie sur le développement du jeune enfant. Document repéré à <https://www.enfant-encyclopedie.com/habiletés-parentales/selon-experts/determinants-sociocontextuels-des-pratiques-parentales>
- Berrick, J. D. et Skivenes, M. (2012). Dimensions of high quality foster care: Parenting Plus. *Children and Youth Services Review*, 34(9), 1956-1965. <https://doi.org/https://doi.org/10.1016/j.childyouth.2012.05.026>
- Bérubé, A., Turgeon, J., Clément, M.-È., Lafantaisie, V. et Milot, T. (2022). Les expériences de maltraitance vécues par les mères durant leur enfance et le lien entre l'environnement dans lequel l'enfant grandit et la réponse à ses besoins. *Revue de psychoéducation*, 51(3), 55-73. <https://doi.org/https://doi.org/10.7202/1093879ar>
- Boyer, A. et Noël, R. (2018). Les parents funambules : entre désir d'enfant et désir d'accueil, un équilibre à négocier dans la famille d'accueil régulière au Québec. *Enfances, Familles, Générations*, (30). <https://doi.org/https://doi.org/10.7202/1058691ar>
- Brenning, K. M., Soenens, B., Braet, C., II et Bosmans, G. (2012). Attachment and depressive symptoms in middle childhood and early adolescence: Testing the validity of the emotion regulation model of attachment. *Personal Relationships*, 19(3), 445-464. <https://doi.org/10.1111/j.1475-6811.2011.01372.x>
- Chapon, N. (2011). À qui appartient l'enfant en accueil familial ? Une question de places, le chemin de la coéducation. *Dialogue*, 193(3), 153-164. <https://doi.org/10.3917/dia.193.0153>
- Chateaufeuf, D. et Lessard, J. (2015). La famille d'accueil à vocation adoptive : enjeux et réflexions autour du modèle québécois. *Service social*, 61(1), 19-41. <https://doi.org/https://doi.org/10.7202/1033738ar>
- Chateaufeuf, D., Pagé, G. et Decaluwe, B. (2017). Issues surrounding post-adoption contact in foster adoption: The perspective of foster-to-adopt families and child welfare workers. *Journal of Public Child Welfare*, 12(4), 436-460. <https://doi.org/10.1080/15548732.2017.1397079>
- Chateaufeuf, D., Pagé, G. et Decaluwe, B. (2021). La double appartenance familiale de l'enfant placé en famille d'accueil Banque-mixte: un équilibre fragile. *Enfances, Familles, Générations*, (37). <https://doi.org/https://doi.org/10.7202/1082327ar>

- Collings, S., Wright, A. C., Spencer, M. et Luu, B. (2019). How foster carers experience agency support for birth family contact. *Child & Family Social Work*, 25(1), 83-91. <https://doi.org/10.1111/cfs.12656>
- Cooley, M. E., Thompson, H. M. et Newell, E. (2019). Examining the influence of social support on the relationship between child behavior problems and foster parent satisfaction and challenges. *Child & Youth Care Forum*, 48(3), 289-303. <https://doi.org/10.1007/s10566-018-9478-6>
- Dallos, R., Morgan-West, K. et Denman, K. (2014, 2015/10/01). Changes in attachment representations for young people in long-term therapeutic foster care. *Clinical Child Psychology and Psychiatry*, 20(4), 657-676. <https://doi.org/10.1177/1359104514543956>
- de Serres-Lafontaine, A. et Poitras, K. (2021). L'engagement parental en contexte de placement : un éclairage sur la perspective des mères d'origine. *Service social*, 67(2), 37-52. <https://doi.org/https://doi.org/10.7202/1089100ar>
- del Pozo de Bolger, A., Dunstan, D. et Kaltner, M. (2018). Open adoptions of children from foster care in New South Wales Australia: Adoption process and post-adoption contact. *Adoption Quarterly*, 21(2), 82-101. <https://doi.org/10.1080/10926755.2018.1448915>
- del Pozo de Bolger, A., Dunstan, D. et Kaltner, M. (2021). An exploratory study on open adoptions from foster care in NSW, Australia: Adoptees' psychosocial functioning, adoptive relationships, post-adoption contact and supports. *International Social Work*, 64(1), 85-100. <https://doi.org/10.1177/0020872818808343>
- Directeurs de la protection de la jeunesse / directeurs provinciaux. (2022). *Bilan des directeurs de la protection de la jeunesse / directeurs provinciaux 2022*. https://ciusss-centresudmtl.gouv.qc.ca/sites/ciusscsmtl/files/media/document/2021_2022_BilanDPJ.pdf
- Dozier, M., Zeanah, C. H. et Bernard, K. (2013). Infants and toddlers in foster care. *Child Development Perspectives*, 7(3), 166-171. <https://doi.org/10.1111/cdep.12033>
- Dubé, J. et Douville, L. (2022). Poser un jugement clinique en contexte d'adoption au programme Banque-mixte. *La pratique en mouvement*, no 24, 15-19. <https://ordrepsed.qc.ca/publications/la-pratique-en-mouvement-no-24-le-jugement-professionnel-en-psychoeducation-novembre-2022/>
- Dubois-Comtois, K., Caron, R., Poitras, K., Joly, M.-P. et St-Laurent, D. (2022). L'attachement en contexte de placement : pertinence clinique dans l'évaluation des familles candidates. *Devenir*, 34(1), 95-112. <https://doi.org/10.3917/dev.221.0095>
- Dugravier, R. et Barbey-Mintz, A.-S. (2015). Origines et concepts de la théorie de l'attachement. *Enfances & Psy*, 66(2), 14-22. <https://doi.org/10.3917/ep.066.0014>

- Dugravier, R. (2024). La théorie de l'attachement. Origines et perspectives. *Enfances & Psy*, 99(1), 107-119. <https://doi.org/10.3917/ep.099.0107>
- Gagné, J.-A. et Pouliot, E. (2021). Point de vue de parents ayant adopté un enfant sur les services reçus dans le cadre du programme Banque mixte. *Service social*, 67(2), 65-77. <https://doi.org/https://doi.org/10.7202/1089102ar>
- Goldberg, A. E., Moyer, A. M., Kinkler, L. A. et Richardson, H. B. (2012). 'When you're sitting on the fence, hope's the hardest part': Challenges and experiences of heterosexual and same-sex couples adopting through the child welfare system. *Adoption Quarterly*, 15(4), 288-315. <https://doi.org/10.1080/10926755.2012.731032>
- Guédeney, N. & Dubucq-Green, C. (2005). Adoption, les apports de la théorie de l'attachement. *Enfances & Psy*, 29(4), 84-94. <https://doi:10.3917/ep.029.008>
- Houle, S. (2023). *La DPJ de la Mauricie-et-du-Centre-du-Québec défend ses intervenants*. Le Nouvelliste. <https://www.lenouvelliste.ca/2023/02/06/la-dpj-de-la-mauricie-et-du-centre-du-quebec-defend-ses-intervenants-019b808495c6c8eea26c3a94964ab944/>
- Houzel, D. (2002). IV – Les enjeux de la parentalité. Dans *La parentalité* (p. 61-70). Presses Universitaires de France. <https://doi.org/10.3917/puf.soli.2002.01.0061>
- Joly, M.-P., Poirier, M.-A., Noel, V., Fortier-Jordan, V. et Louis-Jacques, S. (2022). La formation des parents d'accueil au Québec. Premier portrait provincial. *Revue de psychoéducation*, 51(3), 125-147. <https://doi.org/https://doi.org/10.7202/1093882ar>
- Lacharité, C. et Milot, T. (2021). Vulnérabilités et familles. *Les Cahiers du CEIDEF*, (8). Trois-Rivières. https://oraprdnt.uqtr.quebec.ca/pls/public/docs/GSC1910/F_658705936_LesCahiersDuCEIDEF_no3.pdf
- Lacharité, C., Pierce, T., Calille, S., Baker, M. et Pronovost, M. (2015). *Penser la parentalité au Québec: un modèle théorique et un cadre conceptuel pour l'initiative Perspectives parents*. Les cahiers du CEIDEF, (3). Trois-Rivières. https://oraprdnt.uqtr.quebec.ca/pls/public/docs/GSC1910/F_658705936_LesCahiersDuCEIDEF_no3.pdf
- Molano, N., León, E., Jiménez-Morago, J. M. et Camacho, C. (2023). *Quality of interactions, children's psychological adjustment and parental stress in foster families: The mediating role of parental sense of competence*. *Journal of Child and Family Studies*. <https://doi.org/10.1007/s10826-023-02578-0>
- Pagé, G. (2015). Une illustration particulière de l'utilisation de la méthodologie de la théorisation enracinée (MTE) dans le but de mieux comprendre le sentiment de filiation chez les parents qui accueillent un enfant en vue de l'adopter. *Approches inductives*, 2(1), 12-38. <https://doi.org/https://doi.org/10.7202/1028099ar>

- Pagé, G., Poirier, M.-A. et Chateaneuf, D. (2019). Being a foster-to-adopt parent: Experiences of (un)certainly and their influence on the sense of being the parent. *Adoption Quarterly*, 22(2), 95-115. <https://doi.org/10.1080/10926755.2019.1579132>
- Pierrehumbert, B., Miljkovitch, R. et Halfon, O. (2004). Théorie de l'attachement et parentalité. Dans *Devenir père, devenir mère* (p. 35-51). Érès. <https://doi.org/10.3917/eres.dugna.2004.01.0035>
- Poitras, K. et Tarabulsy, George M. (2017). Les contacts parent-enfant suite au placement en famille substitut : liens avec la stabilité du placement. *Enfances, Familles, Générations*, (28). <https://doi.org/https://doi.org/10.7202/1045033ar>
- Potin, É. (2014). La place des enfants placés. *Sens-Dessous*, 13(1), 59-70. <https://doi.org/10.3917/sdes.013.0059>
- Sanchez, A. et Delage, M. (2023). L'enfant adopté et sa famille : les problèmes d'attachement et le travail d'élaboration mentale. *Thérapie Familiale*, 44(3), 249-264. <https://doi.org/10.3917/tf.233.0249>
- Sellenet, C. (2023). *Parentalités, normes et injonctions*. L'Harmattan.
- Sorek, Y., Ben Simon, B. et Nijim-Ektelat, F. (2020). Motivation matters: Parents' path to adoption as related to their perceptions of open adoption. *Children and Youth Services Review*, 118. <https://doi.org/10.1016/j.childyouth.2020.105430>
- Speranza, M. et Debbané, M. (2021). Attachement, mentalisation et conséquences des contextes d'adversité. *Bulletin de l'Académie Nationale de Médecine*, 205(8), 912-920. <https://doi.org/https://doi.org/10.1016/j.banm.2021.07.014>
- West, D., Vanderfaeillie, J., Van Hove, L., Gypen, L. et Van Holen, F. (2020). Attachment in family foster care: Literature review of associated characteristics. *Developmental Child Welfare*, 2(2), 132-150. <https://doi.org/10.1177/2516103220915624>

Appendice A

Tableau des limites des articles retenus

Limites des articles retenus			
Titre	Auteurs /Année	Méthodologie	Limites
1. Les parents funambules : entre désir d'enfant et désir d'accueil, un équilibre à négocier dans la famille d'accueil régulière au Québec.	Boyer et Noël (2018)	Méthode : Théorisation enracinée (Entretien non directif) Échantillon : 10 parents de familles d'accueil régulières	<p>1- Biais de sélection : La sélection des familles par les intervenants à qui le projet fût présenté peut nuire à la généralisation.</p> <p>2- Généralisation : Le recrutement dans un seul Centre Jeunesse peut nuire à la diversité de l'échantillon et la diversité des vécus recueillis.</p> <p>3- Lieu d'entrevue : Le déroulement des entretiens dans un local de l'université du Québec à Montréal (UQAM) peut contribuer au sentiment de méfiance chez les participants.</p> <p>4- Ressources : La rencontre des participants à plus de deux reprises auraient pu contribuer à l'établissement d'un lien de confiance plus important.</p>
2. La famille d'accueil à vocation adoptive : enjeux et réflexions autour du modèle québécois	Chateauneuf et Lessard (2015)	Méthode : Recension des écrits Échantillon : Absence de critères de sélection	<p>1- Biais de sélection : Les auteures peuvent avoir choisis des articles qui soutiennent leurs conclusions et excluent ceux qui les contredisent.</p> <p>2- Rigueur : Le choix des articles n'emploie pas de méthode stricte et présente un manque de rigueur.</p>
3. Issues surrounding post-adoption contact in foster adoption: The perspective of foster-to-adopt families and child welfare workers	Chateauneuf <i>et al.</i> (2018)	Méthode : Étude descriptive qualitative (Entrevue semi-structurée) Échantillon : Recrutement de 16 FABM et 32 intervenants sociaux dans trois Centre Jeunesse	<p>1- Biais de sélection : La composition de l'échantillon présent un manque de diversité. Les trajectoires de placement sont similaires.</p> <p>2- Généralisation : L'échantillon ne permet d'identifier les différences significatives entre les sous-groupes.</p> <p>3- Biais de représentativité : Les parents biologiques ne se sont pas exprimés sur le sujet.</p>

<p>4. La double appartenance familiale de l'enfant placé en famille d'accueil Banque-mixte: un équilibre fragile</p>	<p>Chateaneuf <i>et al.</i> (2021)</p>	<p>Méthode : Analyse de contenu thématique (Entrevue semi-structurée)</p> <p>Échantillon : Recrutement de 16 cas de placement dans trois régions administratives du Québec. Rencontre individuelle en deux temps auprès des FABM, de l'intervenant autorisée et l'intervenant en adoption.</p>	<p>1- Biais de sélection : La sélection des familles par les intervenants à qui le projet fût présenté peut nuire à la généralisation.</p> <p>2- Généralisation : La taille de l'échantillon de ne permet de généraliser les résultats à la population.</p>
<p>5. How foster carers experience agency support for birth family contact.</p>	<p>Collings <i>et al.</i> (2019)</p>	<p>Méthode : Approche Phénomologique (Questionnaire et Groupe de discussion)</p> <p>Échantillon : 76 parents d'accueil et 30 participants au groupe de discussion</p>	<p>1- Biais d'autosélection : La sélection sur une base volontaire de participant peut nuire à la généralisation des résultats.</p> <p>2- Biais de représentativité : L'étude n'inclut pas l'avis des familles d'accueils pour qui le placement fût sans succès.</p> <p>3- Analyse : L'étude ne distingue pas les résultats obtenus auprès des familles d'accueil offrant un placement à court terme ou à long terme.</p>
<p>6. L'engagement parental en contexte de placement : un éclairage sur la perspective des mères d'origine</p>	<p>Serres-Lafontaine et Poitras (2021)</p>	<p>Méthode : Approche Phénomologique (Questionnaire et Entrevue semi-structurée)</p> <p>Échantillon : Entretiens auprès de 12 mères d'origine dont un ou deux enfants sont placés en FA</p>	<p>1- Généralisation : La taille de l'échantillon de ne permet de généraliser les résultats à la population.</p> <p>2- Biais de représentativité : L'échantillon n'inclut pas II dyade ayant vécu de réunification familiale.</p> <p>3- Biais de représentativité : L'étude n'inclut pas le vécu des pères ou de cellules familiales diversifiées (ex. : familles homoparentales, minorités visibles et ethniques) ayant vécu le placement de leur enfant)</p>

<p>7. Open adoptions of children from foster care in New South Wales Australia: Adoption process and post-adoption contact.</p>	<p>del Pozo de Bolger <i>et al.</i> (2018)</p>	<p>Méthode : Approche Phénomologique (Entretiens téléphoniques semi-structurés)</p> <p>Échantillon : 8 parents ayant adoptés auprès des services sociaux</p>	<p>1- Généralisation : La taille de l'échantillon ne permet pas de généraliser les résultats à la population.</p> <p>2- Temps : L'étude présente les expériences d'échantillon de parents adoptifs ayant adopté avant 2014. La loi priorise maintenant l'adoption au lieu du placement à long terme depuis 2014. Les expériences négatives du processus d'adoption peuvent donc ne plus s'appliquer.</p> <p>3- Biais de représentativité : L'étude n'inclut pas les perceptions des enfants ou de leurs parents biologiques.</p> <p>4- Biais d'autosélection : La sélection sur une base volontaire de participant peut nuire à la généralisation des résultats.</p>
<p>8. An exploratory study on open adoptions from foster care in NSW, Australia: Adoptees' psychosocial functioning, adoptive relationships, post-adoption contact and supports.</p>	<p>del Pozo de Bolger <i>et al.</i> (2021)</p>	<p>Méthode : Approche Phénomologique (Questionnaire en ligne)</p> <p>Échantillon : 23 parents ayant adoptés auprès des services sociaux</p>	<p>1- Généralisation : La taille de l'échantillon ne permet pas de généraliser les résultats à la population.</p> <p>2- Biais d'autosélection : La sélection sur une base volontaire de participant peut nuire à la généralisation des résultats. Les participants avec une expérience plus positive peuvent être plus enclins à participer.</p> <p>3- Biais de représentativité : L'étude n'inclut pas beaucoup d'enfants ayant été retirés de leur milieu plus tard dans leur vie.</p>
<p>9. Point de vue de parents ayant adopté un enfant sur les services reçus dans le cadre du programme Banque mixte</p>	<p>Gagné et Pouliot (2021)</p>	<p>Méthode : Étude descriptive qualitative (Entrevue semi-structurée)</p> <p>Échantillon : 8 parents d'accueil ayant adopté au PBM</p>	<p>1- Généralisation : La taille de l'échantillon ne permet pas de généraliser les résultats à la population.</p> <p>2- Biais d'autosélection : Le recrutement sur une base volontaire peut influencer les résultats recueillis.</p> <p>3- Biais de représentativité : Tous les participants ont réussi leur projet d'adoption et n'ont pas vécu de difficultés majeures dans leur parcours.</p>

<p>10. 'When you're sitting on the fence, hope's the hardest part': Challenges and experiences of heterosexual and same-sex couples adopting through the child welfare system.</p>	<p>Goldberg <i>et al.</i> (2012)</p>	<p>Méthode : Étude descriptive qualitative (Questionnaire et Entretien téléphonique semi-structurée) Échantillon : 42 couples n'ayant pas d'enfants et accueillant un premier enfant afin de l'adopter</p>	<p>1- Généralisation : La taille de l'échantillon ne permet pas de généraliser les résultats à la population. 2- Biais de représentativité : L'étude n'inclut pas d'autre période du processus d'adoption que celle immédiatement après le placement. 3- Biais de représentativité : L'échantillon n'inclut pas de minorités ethniques et les parents présentent tous une bonne situation financière.</p>
<p>11. Une illustration particulière de l'utilisation de la méthodologie de la théorisation enracinée (MTE) dans le but de mieux comprendre le sentiment de filiation chez les parents qui accueillent un enfant en vue de l'adopter.</p>	<p>Pagé (2015)</p>	<p>Méthode : Théorisation enracinée (Entrevue semi-structurée) Échantillon : 25 parents de FABM</p>	<p>1- Généralisation : La taille de l'échantillon ne permet pas de généraliser les résultats à la population. 2- Ressources : L'auteure réalise l'étude en étant seule. 3- Expérience : L'auteure réalise la démarche de MTE sans expérience préalable.</p>
<p>12. Being a foster-to-adopt parent: Experiences of (un)certainity and their influence on the sense of being the parent.</p>	<p>Pagé <i>et al.</i> (2019)</p>	<p>Méthode : Théorisation enracinée (Entrevue semi-structurée) Échantillon : 25 parents de FABM</p>	<p>1- Généralisation : La taille de l'échantillon ne permet pas de généraliser les résultats à la population. 2- Biais de représentativité : L'étude n'inclut pas l'avis des intervenants et de la FO.</p>
<p>13. Les contacts parent-enfant suite au placement en famille substitut : liens avec la stabilité du placement.</p>	<p>Poitras et Tarabulsy (2017)</p>	<p>Méthode : Analyse corrélationnelles (Entrevue et utilisation de grilles d'observation) Échantillon : 48 mères et 6 pères biologiques.</p>	<p>1- Généralisation : La taille de l'échantillon ne permet pas de généraliser les résultats à la population. 2- Méthode : Le devis de recherche ne permet pas de se prononcer sur les résultats du placement et la concrétisation du projet de vie identifié pour l'enfant. 3- Échantillon : La présence d'enfants qui vit un placement en FABM (40%) présente un risque de biais à l'évaluation des perspectives de réunification familiale.</p>

<p>14. Motivation matters: Parents' path to adoption as related to their perceptions of open adoption.</p>	<p>Sorek <i>et al.</i> (2020)</p>	<p>Méthode : Approche Phénomologique (Entrevue semi-structurée)</p> <p>Échantillon : 10 mères adoptives et 6 pères adoptifs de 11 familles adoptives.</p>	<p>1- Généralisation : La taille de l'échantillon ne permet pas de généraliser les résultats à la population.</p> <p>2- Lieu : Le déroulement de l'étude en Israël ne permet pas de généraliser vu le développement en cours des services de soutien auprès des familles adoptives.</p>
---	---	---	---